

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2096 - MERCREDI 27 AOÛT 2014

Lutte contre Ébola

Les agences de l'ONU au chevet de la RDC

Au cours d'un entretien qu'il a eu à son cabinet de travail avec les représentants de l'Unicef, de l'OMS et de la Monusco ; le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi,

leur a confirmé l'existence de l'épidémie à virus Ébola dans le secteur de Jera (province de l'Équateur) ayant déjà causé le décès de treize personnes. Le ministre de la Santé publique a

échangé avec ses interlocuteurs sur des actions qui sont déjà entreprises par le gouvernement et sur ce qu'ils pourraient ensemble mener comme action. « Nous allons apporter un ap-

pui multiforme selon le plan de contingence de la maladie dont dispose le pays », a rassuré le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Caboré. C'est la septième fois que la RDC est

touchée par l'épidémie à virus Ébola. C'est depuis 1976 que la maladie a été signalée au pays pour la première fois, toujours dans la province de l'Équateur.

Page 13



Traitement d'un malade atteint du virus d'Ébola

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Difficile consensus à la majorité présidentielle

La réunion du bureau politique de ce regroupement politique convoquée lundi à Kingakati a donné lieu à des interventions croisées entre les partisans de la révision constitutionnelle et les adversaires de cette option sans parvenir à un réel consensus. Pour les uns, la modification de l'article 220 de la Constitution apparaît comme la seule alternative pouvant permettre à l'actuelle majorité de conserver le pouvoir via un mandat supplémentaire à accorder à Joseph Kabila. Pour les autres, la conservation du pouvoir par la majorité peut bien se négocier sans forcément toucher au cadre constitutionnel dans ses dispositions intangibles. Les uns et les autres ont maintenu leurs positions respectives



jusqu'à la fin de la grand-messe suscitant ainsi des appréhensions pour la suite, compte tenu de l'importance de cette question

Une des réunions de la majorité à Kingakati touchant directement au devenir politique de la majorité elle-même et de son autorité morale.

Page 12

SECTEUR AÉRIEN

L'Asadho salue la suppression de la taxe des statistiques d'embarquement

Pour cette association, la suppression de cette taxe qui était perçue au profit des gouvernements provinciaux auprès des passagers des vols tant nationaux qu'internationaux, est une réponse à sa requête introduite auprès du Premier ministre visant à son renoncement. Dans cette optique, l'ONG a recommandé au gouvernement central de s'assurer que les fonds générés par cette taxe et non encore utilisés soient affectés exclusivement aux projets prioritaires à impact visible sur les populations.

L'Asadho a, par ailleurs, exigé des gouverneurs des provinces de rendre publics tous les montants des fonds perçus depuis le lancement de la taxe des statistiques d'embarquement et la manière dont ils ont été affectés. Et l'ONG d'inviter les Assemblées provinciales à interpellier les gouvernements provinciaux afin qu'ils agissent selon la recommandation qu'on leur a faite. Page 13

DIVISION 1

La Fécofa fixe les modalités d'organisation du championnat

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a pris l'option d'organiser, par le biais de la Ligue nationale de football, un championnat national avec vingt clubs. Aussi tous les clubs, soit seize au total, ayant disputé la Division 1 la saison passée sont-ils comptés parmi les vingt retenus pour la saison prochaine. Il n'y aura donc pas de club relégué dans les championnats provinciaux pour la saison 2014-2015 de la

dix-neuvième édition du championnat national de football. Les vingt clubs attendus seront regroupés en deux poules de dix clubs chacun. Après la deuxième phase du championnat, les cinq premiers clubs de chaque groupe, soit dix clubs au total, seront récupérés pour le play-off en aller et retour. Cependant, la Fécofa n'a pas encore fixé la date du coup d'envoi du tour qualificatif pour accéder en Division 1. Page 14

Peinture: Me Mavinga a ses marques sur la toile et la porcelaine

Professeur de carrière avec à son actif plus de cinquante ans d'enseignement à l'Académie des beaux-arts, Me Mavinga s'est mis à la peinture depuis 1958. Et le pinceau reste encore son allié à ce jour car comme il le dit bien : « Je n'ai pas encore pris ma retraite ». Ayant fait de l'art figuratif son style de prédilection, il a réalisé des œuvres admirables que l'on pourrait aussi bien inscrire dans le patrimoine de la ville de

Kinshasa. Il sait aussi utiliser bien d'autres supports ainsi qu'en témoigne la dalle en céramique posée au-dessus du siège social de l'Institut national de sécurité sociale. À cela s'ajoutent les fresques en céramique de l'aéroport de N'Djili et à la Banque centrale. Les dernières œuvres du genre, a-t-il confié aux *Dépêches de Brazzaville*, tiennent leur place dans la province cupifère. Page 14

ÉDITORIAL

Informers

Alors que le Congo s'efforce, par tous les moyens, de s'ouvrir vers le monde extérieur pour attirer vers lui les compétences et les capitaux qui lui permettront de mettre en valeur les immenses richesses que la nature lui a doté, il est un problème majeur qu'il va devoir résoudre. Ce problème est celui de la collecte, puis de la remontée et de la diffusion des informations qui témoignent concrètement de l'émergence des onze départements structurant son territoire.

Pour l'instant, en effet, mises à part les grandes cités telles que Brazzaville et Pointe-Noire, l'on ne trouve pas dans les médias – le nôtre y compris – une relation constante et précise de ce qui se passe aux quatre coins du pays. Ceci, pour deux raisons qui se conjuguent : d'abord parce que les moyens de communication modernes ne sont pas encore suffisamment fiables dans l'hinterland pour assurer une remontée constante des informations ; ensuite parce que les pouvoirs publics ne se préoccupent pas vraiment de mettre en place un système de collecte qui permettrait une large diffusion de ces mêmes informations au Congo et hors du Congo.

Prenons un exemple précis pour illustrer ce propos, celui de l'Agence congolaise d'information (ACI).

Il fut une époque, qui n'est pas si lointaine, où cette institution dépendant de l'État quadrillait le territoire de façon telle que tout fait, tout évènement, tout incident notable se trouvait aussitôt recueilli et porté à la connaissance du monde. Comme l'Agence France Presse (AFP), qui sert de base aux médias français écrits ou parlés, l'ACI permettait aux organes de presse de s'informer en continu et à un coût raisonnable sur ce qui se passait jusque dans les zones les plus reculées du pays. Le temps, malheureusement, a passé et les moyens dont disposait cette agence se sont réduits au point que l'ACI n'est plus, aujourd'hui, que l'ombre d'elle-même alors qu'elle a en son sein toutes les compétences nécessaires. Une triste réalité que nous sommes nombreux à déplorer.

Question donc : à la veille de réformes institutionnelles majeures, ne serait-il pas judicieux de donner enfin à cette institution les moyens matériels qui lui permettraient d'assumer à nouveau les missions qui lui sont confiées ?

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le PCT édifie ses militants du Pool

Le président de la fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département du Pool, Jean-Pierre Manoukou Kouba vient d'effectuer une mission de travail dans les districts de Mindouli, Kindamba, Vindza, Kimba, Mayama et Ignyé. Ici et là, il a expliqué aux militants du PCT que le parti a mis en place des commissions qui travaillent sur la question. Interview.

Les Dépêches de Brazzaville : quel a été le principal message que vous avez délivré à vos militants au cours de votre tournée ?

Jean-Pierre Manoukou Kouba : Après la restructuration des organes intermédiaires et de base du parti dans le Pool, il était nécessaire d'échanger avec les militants pour vérifier si les normes d'organisation de notre parti sont respectées par la base. Au cours de cette tournée, j'ai délivré deux messages. Le premier était consécutive à la consolidation de la paix, parce que la plupart des pays voisins au Congo font montre actuellement d'une fragilité de la paix. Il était donc important d'attirer l'attention de nos militants sur les problèmes liés à la sécurité et à la conservation du climat de paix restauré dans notre pays depuis quelques années par le président du comité central du PCT, Denis Sassou N'Guesso. J'ai également mis à profit ces échanges pour expliquer aux militants le bien-fondé du débat sur le changement de la constitution. À propos, je leur ai édifié sur le recul pris par le PCT avant de se prononcer sur la question.

LDB : Le Pool a connu des conflits armés. Pensez-vous que la paix est revenue dans cette partie du pays et que les populations ont été réceptives à votre appel sur la consolidation de la paix ?

JPMK : Les districts que j'ai visités étaient des grands foyers de tension. Aux temps chauds, on ne pouvait pas parler du PCT dans ces circonscriptions administratives. Aujourd'hui, tous ces districts possèdent chacun un comité de notre parti qui fonctionne normalement. Les



Jean-Pierre Manoukou Kouba

populations ont donc compris que la paix que prêche le président Denis Sassou N'Guesso n'est pas un leurre. Elle est acquise grâce à leurs efforts et à ceux des autorités politiques de notre pays. Dans le Pool aujourd'hui, les partis politiques de toutes les obédiences organisent librement leurs activités. Nous souhaitons que cela soit ainsi pendant les prochaines consultations électorales ; parce que c'est souvent pendant ces périodes qu'il y a des tumultes. Les premiers résultats tangibles de la paix dans le Pool portent sur la réalisation des infrastructures inscrites au programme de la municipalisation accélérée. Les populations du Pool voient actuellement le visage de leurs districts complètement transformé. Elles en sont jalouses.

LDB : Dans certains départements du Congo, le PCT n'entretient pas de relations fraternelles avec ses alliés. Qu'en est-il dans le département du Pool ?

JPMK : Depuis la période qui a suivi les indépendances, il n'y a jamais eu de partis exclusifs dans le Pool. Les relations entre les partis de la majorité présidentielle dans notre département sont au beau fixe. Nous sommes comme dans une scène de théâtre où chacun vient jouer son rôle. Sur le terrain, il n'y a pas de bataille rangée. On espère que ce climat de paix va être préservé jusqu'aux différentes consultations électorales parce que c'est souvent pendant ces périodes que les tensions se cristallisent. Même dans les zones où l'opposition existe, il n'y a pas de problème majeur entre les

formations politiques.

LDB : Les élections locales auront lieu le 28 septembre. Quelle est la stratégie que le PCT et ses alliés ont déjà arrêtée pour ce qui est du Pool ?

JPMK : Les questions concernant les stratégies électorales sont de la compétence de la direction politique du parti. En ce qui concerne la fédération du Pool, nos listes ont été validées lors de la première session du comité d'investiture des candidats. Si la loi électorale en débat à l'Assemblée nationale venait à augmenter le quota des femmes sur les listes électorales, nous allons réajuster nos listes au cours de la prochaine session du comité d'investiture. La tendance actuelle, je ne le confirme pas, est que chaque parti évalue son poids électoral en présentant ses candidats sur sa propre liste sans compter sur les alliés.

LDB : Le parti dit n'avoir pas encore donné son point de vue sur le débat du changement ou non de la constitution. Que pensent ses militants du Pool ?

JPMK : Les militants du PCT sont engagés dans ce débat en privilégiant l'option du changement de la constitution. Nous sommes allés leur dire que le moment venu, le PCT donnera son point de vue sur la question. À maintes reprises, le secrétaire général de notre parti, Pierre Ngolo a toujours insisté sur le fait que son organisation se prononcera sur la question de manière responsable. Il n'y aura pas de contradiction si les militants s'engagent dans le débat en privilégiant l'option qui est la leur. En tant que parti responsable, le PCT ne peut pas s'engager dans ce débat de manière hasardeuse. C'est un débat qui fixe un nouveau contrat social. Une telle décision devrait être argumentée. J'ai dit aux militants du Pool que le bureau politique avait pris soin de mettre en place des commissions de réflexion sur la question. Elles sont en train de travailler et le moment venu, elles rendront publiques leurs délibérations.

Propos recueillis par Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

COMITÉ DE DIRECTION

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout

Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

RÉDACTION DE PARIS

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbélé Ngoni

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagalericongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COOPÉRATION BILATÉRALE

Les États-Unis s'engagent à diversifier leurs investissements au Congo

Conformément aux conclusions du sommet USA-Afrique, tenu récemment à Washington, les États-Unis d'Amérique se sont engagés à changer leur politique économique en Afrique. Au Congo particulièrement, les États-Unis vont élargir cette coopération dans plusieurs secteurs d'activités socioéconomiques.

La volonté des USA à accompagner le Congo dans son développement a été réaffirmée, le 25 août, par l'ambassadeur de ce pays au Congo, Stéphanie Sullivan, lors de l'échange avec le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba.

Au cours de leur entretien, les deux interlocuteurs ont examiné tous les contours possibles en vue d'accroître les relations économiques entre les deux pays. C'est à cette occasion que la diplomate américaine a dévoilé quelques axes d'interventions prioritaires que son pays

devra développer au Congo. En premier lieu, les USA commenceront par stimuler et/ou encourager les opérateurs économiques américains à venir investir massivement dans le pays, afin de lui permettre de renforcer son climat d'affaires. La première puissance économique mondiale devra accroître ses exportations vers le Congo dans le but de renforcer les échanges commerciaux. Toutefois, son plus grand défi reste à soutenir efficacement le Congo afin qu'il développe progressivement son secteur privé.

Firmin Oyé



Isidore Mvouba et Stéphanie Sullivan pendant l'entretien

AGRICULTURE

Une dizaine d'agriculteurs découvrent les technologies de transformation des produits

Tel est le but visé par le séminaire de formation ouvert, le 26 août à Brazzaville, sous la direction de Bernadette Oniangué, directrice de l'Antenne nationale de la propriété industrielle.



Madame Bernadette oniangué exhortant les agriculteurs (photo adiac)

Pendant deux jours, autour du thème central qu'est « l'accès aux informations relatives aux techniques de transformation des produits agricoles », la dizaine de participants acquerront des connaissances nécessaires en la matière. Cette formation poursuit plusieurs objectifs spécifiques.

Il s'agit, dans un premier temps, de vulgariser, à l'endroit des agriculteurs, les technologies de transforma-

tion des produits agricoles ; de former les agriculteurs et industriels aux stratégies et techniques de recherche en relation avec les technologies de transformation des produits agricoles.

Pour cette session, les participants seront sensibilisés à la conservation et la transformation de la banane et du cacao, deux produits agricoles de grande consommation au Congo.

Pendant les échanges, la di-

rectrice de l'antenne nationale de la propriété industrielle, Bernadette Oniangué a rappelé aux participants, potentiels inventeurs, à venir protéger les créations auprès des services habilités. Il faut rappeler que la direction de l'antenne nationale de la propriété industrielle est une structure sous tutelle du ministère du Développement industriel et de la promotion du secteur privé.

Firmin Oyé

SANGHA

Quand la gestion de la faune sauvage interpelle la population

Après la population de la Lékoumou, celle de Liouesso dans le département de la Sangha a également pris l'engagement de s'impliquer totalement dans la gestion communautaire de la faune sauvage et de la viande brousse.

La décision est le fruit d'une réunion série de réunion, d'échanges et de séances de sensibilisation organisées à Ngombé, considéré comme l'un des sites pilotes de ce projet auquel participent des organisations tels l'UICN, FAO, WCS, African Park, MEFDD. À propos de ces réunions, on comptait aussi les communautés des villages de Liouesso, Mandzala et Mokouangonda.

C'est parce que les échanges ont été édifiants que les populations de ces villages ont exprimé leur engagement de s'investir dans la « gestion durable de la faune sauvage et du secteur de la viande de brousse en Afrique centrale ». Ce projet est lancé depuis 2012 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en collaboration avec d'autres partenaires dont l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Afin de permettre à la population d'atteindre le but fixé, les spécialistes ont insisté sur la mise en place d'une zone communautaire de chasse avant de statuer sur le contrôle des zones de chasse pour la communauté locale. Celle-ci étant invitée à veiller au commerce légal de la viande brousse. Réalisé dans quatre pays d'Afrique centrale, ce projet, en République du Congo, est mis en œuvre sur deux sites pilotes : Ogooué et Ingolo dans la Lékoumou. À Ngombé dans le département de la Sangha, il s'appuie sur les villages, Mokouangonda, Zanaga et Liouesso. Rappelons que dans la Lékoumou, outre quelques faiblesses signalées, les populations d'Ingolo et les propriétaires terriens s'étaient engagés dans la gestion durable de la faune sauvage par l'application ferme de la réglementation en matière de chasse et de protection de la zone de chasse contre toute personne étrangère. L'observation des périodes de reproduction et la conservation des espèces intégralement protégées font aussi parties des engagements pris.

Lopelle Mboussa Gassia



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°04/2014

La Banque Congolaise de l'Habitat (BCH), dans le cadre de son programme d'investissement 2013 – 2014 a l'intention d'aménager une agence bancaire à DOLISIE dans le département du NIARI. De ce fait, elle lance le présent appel d'offre relatif aux Travaux d'aménagement et de réhabilitation de son agence de Dolisie.

La Banque Congolaise de l'Habitat sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot 01 :	Travaux d'aménagement
Lot 01.1.	Gros-œuvre, Installation de chantier
Lot 01.2.	Plomberie Sanitaire et Protection Incendie
Lot 01.3.	Étanchéité
Lot 01.4.	Menuiserie Bois
Lot 01.5.	Menuiserie Aluminium
Lot 01.6.	Ferronnerie – Serrurerie – Quincaillerie
Lot 01.7.	Revêtements des sols et des murs
Lot 01.8.	Électricité
Lot 01.9.	Climatisation
Lot 01.10.	Courant faible - Vidéo surveillance - Sécurité électronique
Lot 01.11.	Peinture
Lot 02 :	Signalétique et Branding de l'agence BCH à Dolisie

La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Direction de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo, Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56 – Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg et consulter le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessous mentionnée du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures 30 minutes.

Les exigences en matière de qualification sont contenues dans le dossier d'appel d'offres et concernent, entre autres, la régularité de la situation du candidat soumissionnaires par rapport à l'administration fiscale.

Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse ci-dessous mentionnée contre un paiement en espèces non remboursable de Cent Cinquante mille (150.000) FCFA.

Les offres devront être adressées à l'attention du Directeur Général de la Banque Congolaise de l'Habitat et déposées au bureau d'ordre central (porte 105), 1er étage, siège social de la Banque Congolaise de l'Habitat au plus tard le 1er Septembre 2014 à 12 heures piles, heure locale.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres financières seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents, cinq jours après la date limite de dépôt des soumissions à 10 heures piles, heure locale, dans la salle de réunion du siège de la Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, République du Congo.

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre de 3% du montant de l'offre financière hors taxes proposée.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de soumission.

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Direction Générale de la Banque Congolaise de l'Habitat, Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville, BP 987 – République du Congo,

Tél. : (+242) 22.281.25.88

Fax : (+242) 22.281.33.56

Email : bch@bch.cg / Site web : www.bch.cg

Brazzaville, le 14 Août 2014

Le Directeur Général

Fadhel GUIZANI

IDÉES-FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

« Il y a un fond politique qui intéresse forcément celui qui s'engage en politique »

Manuel Valls, Premier ministre français, Le Point, 9 août 2014

« Dans le monde multipolaire qui est en train d'émerger en ce début de XXI^e siècle, les Américains n'ont plus l'envie et les moyens d'être les arbitres ou, le cas échéant, les gendarmes du monde qui échappe à leur contrôle. »

Alexandre Melnik, ancien diplomate à Moscou, professeur de géopolitique à l'ICN Business School de Nancy, Jol Press, 20 août 2014

« Les idées peuvent nous diviser mais le pays nous réunit. Il nous faut aller impérativement vers une réconciliation nationale et refuser les décisions arbitraires. Le choix de l'exclusion est une profonde erreur. »

Bouali Mbarki, secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Jeune Afrique, 25 août 2014

« Dans un pays, il faut distinguer le politique, qui est le besoin d'avoir des objets de projection sur les enjeux du moment, de la politique, c'est-à-dire la forme de l'organisation des partis politiques. »

Stéphane Rozès, président de CAP (Conseils, Analyses et Perspectives), Le Point, 18 juin 2014

« La Coupe du monde ne se joue pas uniquement sur la réputation des joueurs et des équipes. Ce ne sont pas les individualités qui font une équipe, mais la cohésion du groupe, l'homogénéité, la solidarité, la volonté de vivre ensemble, le don de soi au service du collectif. »

Jean-Marie Nzekoue, éditorialiste et écrivain, Afrik.foot, 17 août 2014

FORMATION

Des comptables agréés en passe de devenir d'experts comptables

165 comptables agréés présentent du 25 au 29 août à Brazzaville leur mémoire pour les uns et rapport d'activité pour les autres, en vue du reversement dans la catégorie des experts comptables.

Les participants du Cameroun, de la République centrafricaine, du Gabon, du Tchad et du Congo affrontent la dernière épreuve de soutenance fatidique et obligatoire. Cet exercice consacre la fin du processus de reversement des comptables agréés vers la caté-

gorie des experts comptables. « ... ne pouvant laisser au chômage avec toutes les conséquences sociales imaginables, près d'un millier de comptables qui sont agréés et se fondant sur les réformes comptables intervenues sous d'autres



La photo de famille à l'ouverture de la cérémonie officielle des soutenances, photo Adia

gorie des experts comptables. Cette décision avait été prise par les délégués des six États membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Le processus qui avait démarré en 2001 devrait prendre fin en juin 2014. Une option validée lors des travaux de la deuxième session extraordinaire de la commission permanente de l'harmonisation fiscale et comptable de la Cémac.

En effet, pour être en harmonie avec l'Ohada (Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires), la Cémac a mis fin depuis le 5 décembre 2001 à l'agrément des comptables au profit de celui d'experts comptables. Ces derniers sont seuls désormais habilités à simplifier les bilans, les états financiers et à

assumer les fonctions de commissaire aux comptes. « ... ne pouvant laisser au chômage avec toutes les conséquences sociales imaginables, près d'un millier de comptables qui sont agréés et se fondant sur les réformes comptables intervenues sous d'autres

assumer les fonctions de commissaire aux comptes. « ... ne pouvant laisser au chômage avec toutes les conséquences sociales imaginables, près d'un millier de comptables qui sont agréés et se fondant sur les réformes comptables intervenues sous d'autres

l'économie en rapport avec les finances publiques qui seront entre vos mains. Faites-en bon usage dans l'intérêt des populations », a averti le représentant du président de la commission de la Cémac.

« En bons maçons, vous possédez des connaissances et des outils qui vous permettront d'assister, de conseiller et d'accompagner efficacement les créateurs de richesses dans les États », a renchéri le conseiller au portefeuille public du ministre des Finances, Eugène Ondzambe-Ngoyi, exhortant les impétrants à davantage de rigueur dans l'exercice de leurs fonctions. Il s'exprimait ainsi en présidant la cérémonie officielle de soutenance.

Dans l'attente d'un comportement digne de cette profession, les futurs experts comptables devront être à la hauteur face à leur jury respectif. Ces examinateurs devront assumer une mission délicate d'appréciation. Pour le premier jour, l'actuelle directrice du portefeuille public, Lydie Oboa, a passé avec satisfaction cet exercice. le sujet de son travail a concerné « les commissariats aux comptes des entreprises et établissements publics en République du Congo. »

Notons que les soutenances des mémoires et rapports des comptables pour le reversement dans la catégorie des experts comptables agréés de la Cémac, sont organisées sous la coordination de la direction générale des impôts et des domaines, à travers le ministère des Finances, et de la commission de la Cémac. Les futurs experts comptables ont eu droit à des modules de formation sur 120 heures liées à la pratique de l'expertise comptable et de l'audit, pour les préparer à cette nouvelle casquette.

Nancy France Loutoumba



FORMATION – CONSEIL – ASSISTANCE TECHNIQUE

Une Expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez- nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et gestion des projets avec MS Project	5 jours	01 au 05 Septembre 2014
MDP12	Reporting et communication en management de projets	3 jours	09 au 11 Septembre 2014
GMP08	Comment répondre efficacement à un appel d'offres des marchés publics ?	5 jours	15 au 19 Septembre 2014
MDP07	Suivi-évaluation des projets et programmes	5 jours	22 au 26 Septembre 2014

INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 / +242 06 992 04 91

E-mail : iprc@iprc-training.org

Site web : www.iprc-training.org

BP : 537 Brazzaville - République du Congo

EXPLOSIONS DU 4 MARS

Les sinistrés demandent un dialogue

Réuni le 22 août dernier à Brazzaville, le Collectif des bureaux des comités de suivi des sinistrés du 4-mars des quartiers 54 et 59 Ouenzé, 61 Mpila, 62 Dragage et 64 Kanga-Mbandzi à Talangaï a demandé au gouvernement la tenue « dans un bref délai du dialogue citoyen tant attendu par les propriétaires des maisons détruites. »

Il a, en revanche, invité les populations sinistrés à garder leur calme et à attendre les instructions du collectif. « Cette situation ne peut pas être traitée unilatéralement par le gouvernement mais autour du dialogue citoyen longtemps promis par le président de la République », peut-on lire dans le communiqué de presse.

Rappelons que cette rencontre avait pour but de faire le bilan de l'exécution des engagements pris par le gouvernement depuis 2013 et d'examiner de la situation des maisons R+1, R+2 et R+3 que les autorités envisagent de construire dans la zone touchée par les explosions du 4-mars 2012.

Parfait Wilfried Douniama

PARTENARIAT

L'Unesco et la Fape envisagent la mise en place d'un groupe de réflexion


La décision a été prise le 21 août à Brazzaville à l'issue d'une séance de travail organisée entre la représentante de l'Unesco au Congo, Ana Elisa de Santana Afonso et la délégation de la fédération africaine des associations des parents d'élèves et étudiants (Fape), conduite par le secrétaire général Grégoire Epouma et celle des parents d'élèves et étudiants du Congo. L'initiative est prise entre les deux partenaires afin de mobiliser d'autres acteurs pour la

mise en œuvre des projets ciblés, d'après le communiqué de presse publié par l'Unesco. Le secrétaire général de la Fape, Grégoire Epouma, a expliqué que les projets en cours concernent la formation et la production, le projet École-Parents qui s'appuie sur les radios communautaires et les clubs d'écoute. Il a émis le souhait à l'Unesco d'intervenir afin de renforcer les liens de coopération entre le gouvernement et la société civile. D'après Ana Elisa de

Santana Afonso, la Fape est l'une des rares Organisations non gouvernementales africaines qui a des relations d'association avec l'Unesco. Et de conclure : « La responsabilité mutuelle est de continuer à renforcer les liens de coopération au niveau national et régional, auprès de l'Union africaine, pour une plus grande participation de la société civile africaine au mouvement d'éducation pour tous dans l'agenda post 2015 ».

Lydie Gisèle Oko

Ne Perdez Plus VOTRE REPERTOIRE AVEC WARID PROTECT




Avec **Warid Protect**, sécurisez toutes vos données téléphoniques (répertoire, photos, vidéo, etc.).

Pour l'activation, composez ***4343*1*1# OK/YES**

Coût : 400 fcfa/mois*

* Plus coûts de navigation en cas échéant



WARID
Passer à l'action

www.waridtel.cg | 04 400 01 23 ou 123 |  Warid Congo SA

SAGAM
INTERNATIONAL

COMMUNIQUE DE PRESSE

SAGAM INTERNATIONAL . SA
(Société de droit Sénégalais)

Informe le public que Monsieur ADAMA SARR ne fait plus partie de son personnel depuis décembre 2013 ;

En outre, elle n'a ni filiale ni aucune autre structure installée au Congo qui intervient dans le domaine de la sécurité.

Fait à Dakar, le Jeudi 07 Août 2014.

Le Secrétaire Général,


Ibrahima DIALLO

TRAITEMENT DE VALEURS - TRANSPORT DE FONDOS
ALARME - TELESURVEILLANCE - SECURITE ELECTRONIQUE

BRUXELLES - CITIENNA N° 1200100011 - SOCIÉTÉ INTERNATIONALE - C.I.R.A.D. N° 201 20100010 - B.I.C.I.S. N° 2000100010
104 AVENUE CHEVRIER AVIA DOOP - BP 10000 (Dakar) - SÉNÉGAL - TEL : 00221 33 866 14 11 - FAX : 0021 33 826 10 84
5 RUE DE NAALAKOR - RUE DE SAINT-LOUIS - POINTE - TEL : 00221 33 826 10 11 - Fax : 0021 33 826 10 84
S.C. 201 20100010 - N° 10110 - N° 10110 - 00221 33 826 10 11 - E-mail : sagam@sagam.sn

NÉCROLOGIE

Ndonkagna Jean Bruno agent des Dépêches de Brazzaville, Ingoba Madeleine, Ibara Ingoba Dana, Marie Pauline Elenga, Roger Elenga, David Elenga, Cyril Elenga, Constant Elenga, Nathalie Elenga ont la profonde douleur de vous annoncer la mort de leur fille, mère et sœur Adélaïde Yolande Elenga, décès survenu le 16 août 2014 à Brazzaville.



La veillée mortuaire se tient au numéro 75 rue bayas Poto-poto.

Le programme des obsèques se présente comme suit :

Date : le mercredi 27 août 2014.

-9h : levée de corps à la morgue municipale de CHU

-10h : recueillement au n° 75 rue Bayas Poto-poto

-11h : départ pour l'église Sainte-Anne

-13h : départ pour le cimetière privé Bouka

-16h : Fin de la cérémonie.

GROUPE YANNICK

Recrute :

- Administrateurs expérimentés dans l'APS

- Agent de sécurité niveau égal ou supérieur au BEPC

- Agent sachant conduire des notes avec un niveau BAC

Contact : 01 277 00 08 / 06 870 97 87 / 01 679 78 78

/ 06 679 78 78

TRIBUNE LIBRE

Brazza l'émergente !

La ville congolaise est un héritage colonial. Une ville construite pour servir les intérêts de la puissance coloniale, une minorité face à la majorité des indigènes. Le centre colonial avait tous les services et tous les équipements alors que les quartiers indigènes devaient se contenter du strict minimum.

Plus de 50 ans après la fin du système colonial, la situation n'a guère changé. La « cité » où habite la majorité est laissée à l'abandon. Les voiries urbaines sont dans un état de dégradation avancée. Les pénuries d'eau et d'électricité, les inondations et les glissements de terrain font partie du quotidien des populations. L'habitat y est précaire et les loyers sont chers. Les services de base (écoles, hôpitaux, marchés, administration, etc.) y sont rares et ne répondent pas aux besoins des populations.

À cause des différentes crises qu'a connues le pays, les investissements nécessaires à l'équipement des nouveaux quartiers, à la modernisation de la ville n'ont pas pu être faits. Comment, alors, régler les problèmes de ce tissu urbain existant ? Comment améliorer les conditions de vie des 60% des Congolais qui vivent en zone urbaine ?

Pour nous, Brazzaville, qui s'est développée en grande partie dans l'anarchie, doit être détruite et reconstruite comme Londres ou Paris l'ont été aux 17^e et 19^e siècles. Mais que faire du million de Congolais qui y vit ?

Le coût social des expropriations

Quand on exproprie dans notre pays, on ne tient pas compte du coût social que génèrent ces expropriations : les divisions dans les familles et les difficultés à retrouver un logement bon marché proche du centre urbain. Les autorités ne proposent que de l'argent, rarement des solutions de relogement. Ces opérations sont assimilées à des processus d'exclusion des plus pauvres des centres urbains bien loin de la vision du chef de l'État.

Nous pouvons nous inspirer de l'expérience équato-guinéenne. En effet, les autorités de ce pays ont, d'abord, construit une nouvelle ville, Malabo 2, avec tous les équipements et les services modernes, en périphérie du Malabo historique. Ensuite, elles ont demandé aux populations de quitter les quartiers insalubres pour s'installer dans la nouvelle ville. Pour, enfin, réaliser les travaux de réhabilitation urbaine indispensable à la modernisation de la vieille ville.

Concours international d'urbanisme

En 2008, le président français de l'époque, Nicolas Sarkozy, avait lancé un concours international d'architecture et d'urbanisme. Un point de départ du Grand Paris de 2030. Le président de la République du Congo peut s'inspirer de cet exemple pour lancer une consultation internationale sur Brazzaville de 2025 : « Brazza l'émergente ! »

Il sera le premier président congolais qui aura initié la construction d'une ville congolaise et rentrera définitivement dans l'histoire de l'urbanisme congolais. Combien va coûter la construction de cette ville et combien de temps vont durer les travaux ?

Dans son dernier discours sur l'état de la nation, Denis Sassou Nguesso a posé la question de la suite à donner aux municipalisations accélérées après celles de 2015 et 2016. Si chaque année, le Congo investit 500 milliards FCFA dans la construction d'une nouvelle ville. En dix ans, ce seront 5 000 milliards FCFA qu'il aura investis dans « Brazza, l'émergente ! ».

De quoi poser les fondations d'une ville véritablement moderne avec des services et des équipements aux services des Congolais.

Arnaud Guillaume Kouka,
Ingénieur voirie réseaux divers, présid

FORMATION ET EMPLOI

Une préoccupation pour la jeunesse

La question est débattue au cours d'un forum qui se tient du 26 au 27 août à Brazzaville. Cette première édition concerne l'orientation universitaire et professionnelle.

Elle est ouverte par le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen auquel prennent part des écoles publiques ; universités ; opérateurs de formation ; pouvoirs publics ; acteurs du secteur privé ; acteurs bilatéraux de développement ainsi que les élèves et étudiants. Une initiative de la Fondation Perspectives d'Ave-

conditions de qualification des ressources humaines. Le directeur exécutif de la Fondation, Abraham Okoko Essau a assuré le gouvernement de l'appui de la Fondation à la recherche des solutions dans le système éducatif ; de formation et de l'emploi des jeunes.

Aux partenaires bilatéraux et multilatéraux au développe-



Une vue des participants

nir, dirigée par Abraham Okoko Essau.

La communication sur la première leçon a été axée sur les stratégies économiques de développement des pays étrangers et la méthode du développement-Université. D'après le Dr. Kitsoro Kinzounza, le système d'enseignement supérieur doit se positionner comme partenaire stratégique du gouvernement. Il doit créer des

ment, il a réitéré sa volonté de coopération en vue de l'édification d'un Congo économiquement et socialement stable et dynamique. Il a indiqué : « L'orientation et l'accompagnement des jeunes dans le choix de leur filière, de leur professionnalisation et l'adéquation entre formation-emploi font partie des préoccupations de la fondation dans le cadre de sa mise en œuvre de son plan

stratégique du programme 2014-2015 ».

Ouvrant les travaux, le ministre Georges Moyen a félicité l'initiative de la Fondation avant d'ajouter que le système éducatif met en exergue l'enseignant, l'élève et l'étudiant en les orientant afin d'atteindre un niveau de formation en vue d'un emploi valorisant. « Dans le cadre du Conseil supérieur de l'éducation prévu dans le document de stratégie sectoriel de l'éducation, il est envisagé de créer un organe consultatif de type commission nationale d'orientation chargée de faire le suivi des travaux d'orientation réalisés dans les divers conseils nationaux des trois sous-secteurs de l'enseignement et de ré-ouvrir la filière d'orientation scolaire et professionnelle et élever le niveau des enseignants ».

Rappelons que la Fondation Perspectives d'Avenir a été créée en 2011 par Denis Christel Sassou N'Gusso. Parmi les objectifs poursuivis figurent, la promotion et le développement de l'éducation et la formation des jeunes; le renforcement des capacités des jeunes par la qualification et la professionnalisation ; l'insertion professionnelle et socio-économique des jeunes de l'intérieur et de l'extérieur ainsi que la réflexion économique, sociale et culturelle au service de l'éducation, de la formation et l'emploi pour un Congo émergent.

Lydie Gisèle Oko

EBOLA

Accra accueille un sommet d'urgence

Une réunion des experts de la santé de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) s'ouvre ce mercredi 27 à Accra, au Ghana. Cette rencontre aura pour but de se pencher sur la menace que pose le virus Ebola dans la sous-région, mais aussi coordonner les efforts pour mener une lutte efficace contre la maladie.

Pour l'heure, aucun médicament ne peut guérir cette maladie mais l'OMS a déjà autorisé un médicament expérimental américain dénommé Zmapp, pour soigner les patients. En l'absence d'un médicament certain pour traiter le virus Ebola, des vaccins expérimentaux ont été proposés non seulement par les Etats-Unis, mais aussi par d'autres pays dont la Grande Bretagne. La dernière proposition en date d'un nouveau traitement expérimental a été faite le 25 août par le Japon.

« Notre pays est disposé à livrer le médicament en coopération avec le fabricant si l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en fait la demande », a déclaré le secrétaire général du gouvernement japonais, Yoshihide Suga. « Avant même que

l'OMS ne prenne la décision nous sommes prêts à répondre aux demandes individuelles de travailleurs médicaux sous certaines conditions s'il s'agit d'un cas urgent », a-t-il ajouté. Appelé Favipiravir ou T-705, le médicament mis au point par une entreprise nipponne pour lutter contre le virus Ebola, est commercialisé sous le nom Avigan par Toyama Chemical, filiale du spécialiste des techniques de l'image Fujifilm holdings.

A en croire des experts et par rapport au vaccin expérimental américain ZMapp, Favipiravir (Avigan) présente l'avantage d'avoir été homologué en mars dernier au Japon en tant qu'antiviral contre la grippe et est actuellement en phase des tests cliniques aux Etats-Unis. Il est aussi admis que son adminis-

tration sous forme de comprimés peut également faciliter le traitement des régions aux infrastructures limitées.

Le sérum proposé par les Etats-Unis avait sauvé deux Américains, le médecin Kent Brantly et son assistante Nancy Writebol, qui avaient contracté le virus Ebola pendant une mission au Liberia. Le ZMapp est un anticorps développé à partir de cellules de souris infectées. Il a été conçu par la firme de biotechnologie Mapp Biopharmaceutical Inc, basée à San Diego, en Californie.

L'épidémie actuelle d'Ebola, la plus importante, la plus sévère et donc la pire du genre jamais enregistrée depuis la découverte en 1976 de ce virus frappe quatre pays de l'Afrique de l'Ouest. Selon le dernier bilan de l'OMS, ce fléau a déjà fait au moins près de 1427 morts, dont 624 au Liberia. Les autres pays touchés sont la Sierra Leone, la Guinée et le Nigeria.

Nestor N'Gampoula

CRISE EN LIBYE

Le Parlement sortant s'emploie à détrôner le nouveau

La Libye, un pays déjà miné par les affrontements entre milices rivales, fait face aujourd'hui à une crise institutionnelle. Le parlement transitoire sortant, le Conseil général national (CGN) dominé par les islamistes, s'emploie à reprendre ses activités en chassant le nouveau parlement composé en majorité par des libéraux.

En juin dernier, un nouveau parlement avait été mis en place, mais avec le chaos qui s'est installé dans le pays, il a du mal à se faire entendre. Le Conseil général national, l'ancien parlement qui tient à tout prix continuer à légiférer, use ces derniers temps d'un prétexte pour y parvenir : il a déclaré vouloir sauvegarder la souveraineté de la Libye. C'est dire qu'au moment où des avions encore mal identifiés continuent de s'attaquer aux positions des groupes

islamistes autour de l'aéroport de Tripoli, au plan politique une autre crise s'annonce à l'horizon puisque les islamistes ne veulent pas donner le temps au nouveau parlement de faire ses preuves.

La légitimité du parlement élu est contestée par les islamistes qui accusent le pouvoir en place d'être complice de raids aériens de ces derniers jours contre leurs positions. Sur ces raids, les islamistes accusent également l'armée égyptienne, une accusation que le président Abdel Fattah Al-Sissi a rejetée.

À la vérité, le nouveau parlement contesté soutient les opérations militaires de l'armée considérée comme loyaliste contre les groupes islamistes. L'ancien parlement contrôlé par les islamistes et dont le mandat a expiré en juin, a nommé le lundi 25, un nouveau premier ministre. La Libye va donc se

retrouver avec deux Parlements et deux gouvernements.

Pour chercher à mettre un terme à cette situation, les ministres des Affaires étrangères des six pays voisins de la Libye ont appelé simultanément le 25 août au Caire, à l'arrêt immédiat des hostilités et au désarmement de toutes les milices.

Tous les pays directement menacés par le chaos libyen, notamment la Tunisie, l'Algérie, le Tchad et l'Égypte ont réaffirmé dans la capitale égyptienne, qu'ils étaient effectivement les principaux intéressés par ce qui se passait en Libye. Ils ont souligné dans un communiqué final qu'ils devaient être « *partie prenante essentielle dans toute initiative régionale ou internationale sur la Libye* ».

Les dirigeants de ces pays ont en outre accusé l'occident d'avoir abandonné la Libye dans le chaos après l'intervention mi-

litaire des forces alliées - formées entre autres de la France, de la Grande Bretagne et des États-Unis -, mais également le Qatar qui soutient certaines milices islamistes.

Le constat que l'on fait est que le chaos libyen menace de déstabiliser des pays voisins et favorise la contrebande d'armes par des milices terroristes ou djihadistes qui contrôlent actuellement plusieurs régions importantes de la Libye. C'est surtout pour cette raison qu'au Caire, les ministres des Affaires étrangères de l'Algérie, de l'Égypte et de la Tunisie ont décidé de renforcer leur coopération stratégique sur la Libye. L'option militaire est exclue pour l'instant comme l'a souligné à l'occasion le président égyptien al-Sissi.

Par ailleurs, en réponse à l'accusation des pays arabes, les États-Unis et ses alliés européens ont

d'abord condamné l'escalade des combats et des violences, avant de dénoncer les interférences extérieures en Libye qui exacerbent les divisions.

Le nouveau parlement a choisi le Colonel Abdel Razzak Nadhouri comme chef d'état-major des armées. Il remplace le général Abdessalam Jadallah Oubeidi qui a été auditionné le 10 août par l'institution sur l'incapacité de l'armée à faire régner l'ordre notamment à Tripoli et Benghazi, deux villes contrôlées par les milices armées.

Rappelons que la Libye est en plein chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi, tué par les forces françaises sous mandat de l'Otan en octobre 2011. Depuis, de nombreuses milices se sont formées dans le pays et les autorités ne parviennent pas à les maîtriser.

Nestor N'Gampoula et Fiacre Kombo (Stagiaire)

ACTUALITÉ DE LA CENTRAFRIQUE

Bambari : les combats entre deux tendances de l'ex-Séléka paralysent la ville

Les combats entre deux tendances ex-Séléka signalés lundi 25 août dans la ville de Bambari se poursuivent, selon des sources jointes par le RJDH, mardi matin. Cette situation a contraint plusieurs habitants à rester chez eux ou sur les sites des déplacés.

Hier au début de l'après-midi, les Goula et Peulhs, membres de l'ex-Séléka se sont affrontés dans la ville de Bambari. Selon des informations, les affrontements ont continué cette nuit et ont repris ce matin pour se calmer aux environs de 10 heures.

Selon les informations du RJDH, ces combats ont opposé les éléments du général Ali Daras (Ndlr, de la communauté peulhe) et ceux du général Zoundeko (Ndlr, de l'ethnie Goula). Les raisons de cette altercation sont restées jusque-là inconnues. Le RJDH a tenté en vain de joindre les deux officiers de l'ex-Séléka dont les éléments se battent depuis deux jours dans cette ville. Le général Joseph Zoundeko serait en tournée vers Alindao (Centre). Adamou, un habitant du quartier Bornou a fait savoir que la population civile craignait les conséquences de ces hostilités. « *Seuls les hommes armés circulent dans la ville. Les combats sont plus violents au niveau du tribunal de grande instance de la*

ville », a expliqué un autre habitant. Cette information a été confirmée par une source humanitaire jointe ce matin.

Le bilan provisoire de ces affrontements serait d'une dizaine de personnes tuées, a confié un proche de l'état-major de la coalition Séléka. Un membre de la communauté peulhe a confié au RJDH qu'ils ont enregistré deux morts à la Mosquée. Il a affirmé ignorer le bilan de l'autre côté. Une source proche des humanitaires a fait savoir que trois officiers de la Séléka auraient été tués dans ces combats et le bilan pourrait s'alourdir à cause de nombreux blessés.

Des sources locales affirment que des forces de la Misca et de la Sangaris sont présentes dans la ville mais elles n'ont pas réagi. Un hélicoptère militaire aurait survolé la ville pendant quelques temps.

C'est depuis plusieurs semaines que des informations relatives à un affrontement entre Goula et Peulhs, membres de l'état-major de la Séléka circulent dans la ville de Bambari.

Les combats entre les membres de l'ex-Séléka sont signalés au moment où la réconciliation entre Séléka et Anti-Balaka sous l'égide de l'ONG PARETO avance dans le bon sens.

Bangui Place, Jardin du Cinquantenaire, Parc du Cinquantenaire et le Carting visiblement abandonnés par la Mairie

De Bangui Place en passant par le Jardin du Cinquantenaire, le Parc du Cinquantenaire et le Carting, les lieux se transforment en une véritable forêt. Les herbes sont à une hauteur dépassant la taille humaine et les reptiles ont également trouvé un endroit idéal pour élever domicile. Face à cette situation, la population centrafricaine se pose la question sur le rôle de la Mairie de Bangui.

En faisant le tour des structures de la Mairie de Bangui telles que Bangui Place, Jardin du Cinquantenaire, Parc du Cinquantenaire, le Carting et le centre-ville, la situation est très déplorable. Tous ces lieux qui servaient de lieu de détente et de distraction pour des Centrafricains, sont visiblement abandonnés. Tous ce qui reste dans ces lieux, ce sont des herbes et des reptiles. Les pelouses qui se rouvraient pour embellir ces grandes places publiques se transforment en sauvette pour les insectes et reptiles. Des malfrats et brigands profitent de cette insalubrité pour opérer et consommer tranquillement les drogues. Par ailleurs au centre ville, des marchés se sont créés partout et les produits se vendent à même le sol, empêchant la circulation et parfois occasionnent des cas d'accidents de route.

Un habitant a déploré les conditions

dans lesquelles se trouvent ces lieux publics. « *C'est vraiment triste de voir des structures municipales d'un État souverain dans cette condition. Auparavant, il suffisait seulement d'aller dans l'un des jardins pour se détendre. Pour le moment, les choses se sont dégradées* », a déploré un habitant proche du Parc du Cinquantenaire, situé dans le 1^{er} arrondissement de Bangui.

Selon la source, des bandits se cacheraient dans ces lieux pour attaquer les passants. « *On se pose la question sur le rôle même de la mairie. C'est pour quoi il nous faut des gens dynamiques* », a dit un passant au Jardin du Cinquantenaire.

Un agent de la municipalité contacté au Jardin du Cinquantenaire a justifié qu'il n'y a plus du personnel pour s'occuper du nettoyage des lieux. « *Des agents étaient chargés de mettre la propreté dans ces lieux publics. Mais après cette crise, la Mairie a mis ces agents en chômage technique. Nous avons parlé de ça à plusieurs reprises aux chefs hiérarchiques, mais ces derniers justifient ces faits par le manque de financement. Notre travail n'est pas de nettoyer les lieux publics mais plutôt de les surveiller* », a-t-il expliqué.

Réseau des journalistes des Droits de l'Homme

OFIS TRAINING
Center

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale

Ensemble, améliorons votre performance!



MISS INDÉPENDANCE 2014

Les donateurs agissent déjà

Ils ont été nombreux à avoir promis des dons en espèces et en nature à la Miss indépendance 2014 lors de la cérémonie qui s'est déroulée, le 13 août dernier à Sibiti dans la Lékoumou.

Jamais autant des promesses n'ont été faites lors d'une compétition de beauté comme cela a été le cas lors de la huitième édition de l'élection Miss indépendance 2014. Personnes morales et physiques ont pris des engagements pour soutenir la miss indépendance 2014 ainsi que ses dauphines. C'est le cas de la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti.

Sitôt arrivée à Brazzaville, elle est passée à l'acte en remettant une enveloppe d'1 million de FCFA à la miss, une somme de 750.000 FCFA à la première dauphine, 500.000 FCFA à la deuxième dauphine, 300.000 FCFA aux miss charme et élégante, et 100.000 FCFA à toutes les autres candidates qui ont participé à cette élection même si elles n'ont remporté aucun titre. La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement a remis à chaque candidate un kit coiffure. Il s'agit des casques de coiffure pour leur permettre également d'apprendre ce mé-



Un échantillon des candidates venues pour recevoir leurs dues

tier, bien qu'elles soient élèves et étudiantes.

La styliste sénégalaise, Duoma Dieng, a remis également à la miss une somme d'1 million et aux première et deuxième dauphines, la somme de 500.000 FCFA à chacune. Aminata Ancia Pandi, miss indépendance, visiblement contente n'a pas

pour la première fois que je perçois une telle somme. Quant à son utilisation, je ne vais pas me dérouter de

et que les promesses commencent à tomber, je dois la mettre à exécution en allant sur place à Mayéyé. »

L'appel aux filles de la Sangha Avant d'ajouter : « J'invite les parents des candidates qui voudront bien s'inscrire pour la compétition de la Sangha en août 2015 de les laisser s'inscrire. Ça n'a jamais été un mal d'être miss et surtout indépendance. La première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, la signifié à Sibiti. Donc, que les filles du département de la Sangha se présentent en grand nombre à cette compétition pour que Ouesso présente une belle élection et pour que j'aie une digne remplaçante. »

Le comité miss indépendance que préside Ferréol Constant Patrick Gassakys, également président de l'association Lumières d'Afriques, organisatrice de l'élection, promet comme toujours, de ne pas prendre un seul franc promis aux lauréates. Par ailleurs, il peut pour les lauréates qui les veulent, les orienter vers l'épargne dans les banques de la place et au besoin s'investir dans des vraies activités génératrices de fonds. La réussite de ces filles est une fierté pour ce comité et pour la nation.

Bruno Okokana

cachée ses sentiments : « Je suis très ravie et cela me fait vraiment du bien. Je me disais que ça devrait venir un peu tard, mais pourtant c'est venu plutôt. J'avoue que c'est

mes promesses... Je vais faire donc des dons aux femmes veuves et aux orphelins du district de Mayéyé, telle a été ma promesse si jamais élue. Maintenant que je suis élue

Communiqué

Plusieurs contrefacteurs (pirates) ont été condamnés par décisions de justice pour avoir reproduit et/ou utilisé illégalement la marque Sage ou ses logiciels.

La société Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels, porte à votre connaissance le résultat des actions en justice qu'elle a menées ces derniers mois contre des sociétés pirates.

Les dommages et intérêts et/ou amendes s'élèvent à plusieurs milliers d'euros et des peines de prison ont également été infligées.

Sage rappelle que les logiciels sont protégés par le Droit d'Auteur. Copier, distribuer, télécharger ou vendre des logiciels sans l'autorisation de l'éditeur constituent des actes de contrefaçon passibles de peines de prison et d'amendes.

Vous avez un logiciel piraté ?

Vous encourez de graves conséquences techniques, financières et juridiques. Ne prenez pas ce risque et régularisez votre situation dès à présent.

Mettez-vous en conformité avant le 20 septembre 2014. Passé cette date, Sage entreprendra les actions judiciaires nécessaires pour faire respecter ses droits.

Pour plus d'information, contactez votre revendeur local :

- MTI : 06 629 11 68 / 05 553 16 10
- SOFTWARE SOLUTIONS : 05 301 00 19 / 05 301 93 68

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Réf: 02/CCN/SEP/2014

Le Comité de Coordination Nationale des projets financés par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme recrute un (e) Responsable Administratif et Financier pour le fonctionnement de son Secrétariat permanent.
Titre du poste : Responsable Administratif et Financier
Lieu d'affectation : Brazzaville
Durée du contrat : 2 ans renouvelables assortis d'une période d'essai de 3 mois

Responsabilité et tâches principales : Sous la supervision du Secrétaire Permanent, le (la) Responsable Administratif et Financier aura pour tâches de :

- Elaborer le budget du CCN et suivre son exécution ;
- Assurer la gestion administrative, financière et comptable du secrétariat du CCN ;
- Produire et tenir à jour les états comptables et financiers ;
- Assister les missions d'audit/revue et d'appui du CCN ;
- Assurer l'exécution et suivi financier des contrats et autres requêtes financières en rapport avec les interventions du CCN ;
- Rédiger les rapports et les bilans financiers ;
- Préparer les missions du CCN ;
- Assurer la gestion du personnel ;
- Produire au Président du CCN un rapport dépenses chaque fin du mois ;
- Etablir les états financiers annuels ;
- Gérer le classement et l'archivage des documents comptables et financiers selon les procédures établies ;
- Initier l'élaboration des demandes de décaissement ;
- Etablir les prévisions de trésorerie ;
- Fournir au Président du CCN ou au SEP toutes les informations financières utiles à la prise de décisions
- Elaborer les outils de gestion ;
- Rédiger les requêtes financières ;
- Assurer les approvisionnements et la gestion des stocks.

Profil du candidat :

1.Au moins BAC + 3 en Gestion financière et comptable ou diplôme équivalent ;

2.Au moins 5 ans d'expérience dans les domaines de la comptabilité ; gestion financière ou administrative ;
3.aaaaaAvoir une connaissance approfondie du logiciel Tompro ;
4.Capacité de rédaction, notamment des correspondances administrative, comptes rendus et rapports financiers ;
5.Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Internet) ;
6.Expérience dans le développement et mise en œuvre des procédures et normes de gestion ;
7.Avoir les connaissances de base sur le droit du travail et l'administration des affaires au Congo ;
8.Maîtrise de la langue française et une bonne connaissance de l'anglais serait un atout ;
9.Expérience avec les organisations internationales souhaitée ;

Composition du dossier de candidature : Les dossiers de candidature comprendront les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation pour le poste adressée au Président du CCN ;
 - Un curriculum vitae ;
 - Une copie légalisée du ou des diplôme(s) ;
 - Un casier judiciaire et un certificat de nationalité ;
 - Les attestations ou certificats de travail ;
- Seuls les candidats présélectionnés seront invités à passer le test.

Dépôt de dossier de candidature : Les dossiers de candidature doivent être adressés, sous pli fermé avec mention « Recrutement Responsable Administratif et Financier », à Monsieur le Président du CCN, au plus tard le vendredi 12 septembre 2014 à 12 heures et déposés au Secrétariat Exécutif Permanent du CCN, sis face CHU, bâtiment compris entre l'Unesco et la Croix rouge internationale, au 2ème étage.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Président du CCN
Julien MAKAYA

IN MEMORIAM

28 août 2013 – 28 août 2014 : un an déjà !

Le 28 août 2013, ma fille, notre sœur, notre tante Blanche Christine Bongo alias Kiki nous quittait, nous laissant dans une immense détresse. Un an, c'est comme si c'était hier. Que toutes les personnes qui l'ont connue et estimée aient une pensée pieuse pour elle. Une intention de prière sera dite à sa mémoire à la messe de 6h30 à la Basilique Sainte Anne du Congo le jeudi 28 août.

Sa mère Antoinette Tsambou
Ses frères et sœurs Bongo et Banda
Ses neveux et nièces Bongo, Bokiba, Mokoko, Owomat, Banda.



NÉCROLOGIE

Asinyindou Diatounga Parfait agent dépêches et la famille Opoudza ont le regret d'annoncer aux familles :

Essenguè Ô Tongo, Ngwabola, Abongo Tsambi, Andinga Ô Mwayé, Ossèli, Ongatsongo Ô Pouma, Okoulou-Elenga (Ipounou), Ekièngué Et Gambomi Ô Oyongo, le décès de leur fille Opoundza Annie Clarisse survenu le 21 août 2014 au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 56, rue Mokakembe à Ngamako.

La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous **accompagnons** pour tous vos **besoins** en **assurances**.

ASSURANCE AUTOMOBILE ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT
 ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)
 ASSURANCE MALADIE ASSURANCE INCENDIE
 ASSURANCE VOYAGE ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION
 ASSURANCE TRANSPORT ASSURANCE SCOLAIRE
 ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!

Promotion spéciale

Ordinateurs portables acer

➤ Acer Aspire E1-570

Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 479.000 TTC

➤ Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

➤ Acer Aspire V5-131

Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 259.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

ÉDUCATION

Un premier festival alphabet Africa à Brazzaville

Ce festival s'inscrit dans le cadre de la journée internationale de l'alphabétisation prévue cette année du 6 au 8 septembre prochain à Brazzaville. Il est organisé par l'association « Enfants du Congo-Enfants du Monde » que préside Jean Paul Wabotai.

L'objectif visé à travers cette idée est d'accompagner la politique du chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, qui a décrété les années 2013-2014 «Années de l'éducation pour tous». Pendant trois jours, c'est-à-dire du 6 au 8 septembre prochain, le festival Alphabet Africa proposera des animations, spectacles et jeux éducatifs gratuits autour de l'alphabet avec la mobilisation des enseignants, artistes, associations et médias. Le tout se passera au Centre Culturel Sony Labou Tansi de Brazzaville. Ce premier festival choisit de s'appuyer en particulier sur la marelle Alphabet Africa. Ces marelles seront installées dans plusieurs écoles primaires et dans chacune des neuf communes de la ville de Brazzaville, avec l'objectif d'y ancrer la culture de l'apprentissage de l'alphabet, base de

l'éducation.

Le festival s'ouvre la matinée du 6 septembre par des jeux et animations pour les enfants répartis en plusieurs groupes et encadrés par l'équipe de l'association. S'en suivra l'atelier de reproduction de la marelle à la main sur un terrain non cimenté ; l'animation musicale par les enfants et même les parents autour de la chanson Alphabet Africa ; le concours Nzango Alphabet Africa ; le jonglage football Alphabet Africa ; les ateliers de lecture. Alors qu'à 18h, interviendra un concert du Chœur Gospel de Jaebet. Pendant la collation, il sera remis aux enfants des cahiers et stylos avec poster Alphabet Africa imprimé à Brazzaville par l'imprimerie des Dépêches de Brazzaville. Ceci, jusqu'au 8 septembre à l'occasion de la célébration de la journée internationale de l'alphabétisation.

Par ailleurs, du 8 au 15 septembre prochain, l'association procédera à l'inauguration de marelles dans les 8 autres communes de Brazzaville et l'île Mbamou.

sage de l'alphabet. La marelle s'adresse aux enfants et aux adultes, les mamans pouvant apprendre en même temps que les enfants. Elle peut servir de modèle et être reproduit par les

relle alphabet Africa ?

Les connaissances des lettres de l'alphabet étant la base pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, l'association a choisi la marelle pour les raisons suivantes : jeu éducatif complet à l'impact rapide associant le plaisir à l'apprentissage (jeux de règle, d'adresse, de mémoire visuelle et auditive) ; jeu d'extérieur relativement peu coûteux et durable dans le temps ; située dans des lieux publics. Elle est visible et accessible gratuitement à tous. L'objectif de la marelle étant de mémoriser les 26 lettres de l'alphabet. Déjà en 2012, lors de l'inauguration de la maison d'alphabétisation quartier Bacongo, l'association a pu tester l'engouement de la population pour ce jeu. Les garçons et les filles, les petits et les grands, se succédaient en sautillant et récitant l'alphabet. Notons qu'en prélude à ce premier festival, une conférence de presse est organisée à la Librairie des Dépêches de Brazzaville, le 28 août prochain.

Bruno Okokana



C'est quoi la « marelle alphabet Africa » ?

Projet de Jean-Paul Wabotai et de l'association « Enfants du Congo - Enfants du Monde », la marelle alphabet Africa, un est un outil pédagogique qui permet la visualisation globale des lettres et des mots. C'est un jeu éducatif pour l'apprentis-

familles dans les parcelles, en la traçant sur le sol avec un bâton ou une craie... À titre d'illustration : « A comme Africa, B comme Balai » ... Pour réussir, l'enfant ne doit pas toucher les lignes, ni perdre l'équilibre, ni se tromper au niveau des lettres et des mots.

Pourquoi le choix de la ma-

OFIS TRAINING Center

Le seul Centre Cisco Learning Partner en Afrique Centrale



CCNA – Coaching de préparation Examen 200-120

Les points abordés

- Operation of IP Data Networks
- LAN Switching Technologies
- IP addressing (IPv4 / IPv6)
- IP Routing Technologies
- IP Services
- Network Device Security
- Troubleshooting

Les plus :

- Evaluations de niveau
- Examen blanc dans les conditions réel
- Documents et outils de préparation remis à chaque Candidat

1 coupon de certification offert

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 19 au 24 Septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

750 000 FCFA

Implementing Cisco IP Routing (CCNP - ROUTE)

Les points abordés

- Planification des services de routage
- Mettre en œuvre une solution basée sur EIGRP
- Mettre en œuvre un réseau multi-aire basé sur une solution OSPF
- Mise en œuvre de la redistribution en IPv4
- Mettre en œuvre le contrôle de chemin
- Connexion d'un réseau d'entreprise vers un réseau ISP

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 22 au 26 Septembre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 000 000 FCFA

Mettre en œuvre Cisco MPLS V2.3

Les points abordés

- Présentation des concepts MPLS
- Affectation et distribution des labels MPLS
- Implémentation de MPLS en mode paquet et en mode cellule sur l'IOS
- Technologie MPLS VPN
- Implémentation de MPLS VPN sur l'IOS
- Caractéristiques avancées de MPLS VPN
- Accès Internet depuis un VPN

Durée	Date	Lieu
5 jours	Du 29 Septembre au 03 Octobre 2014	OFIS Pointe-Noire

1 500 000 FCFA

Tél.: 06 600 0000
infos@ofis-otc.com

Agence de Pointe-Noire
319, Avenue Charles De Gaulle
Face à l'Hôtel Migitel

Ensemble, améliorons votre performance!

VIE ASSOCIATIVE

Le CJDK exhorte les jeunes à la bonne gouvernance et transparence

L'organisation des jeunes, située dans l'une des communes pauvres de Kinshasa, compte mobiliser les jeunes de Kisenso pour revendiquer leur place au sein des institutions communales et contribuer au développement de leur commune.

Le Cercle des jeunes pour le développement de Kisenso (CJDK) a organisé le 22 août, dans la salle paroissiale de l'église Sainte-Félicité, une conférence-débat à l'intention des jeunes de la commune de Kisenso sur le thème "Les jeunes, agent de la bonne gouvernance et de la transparence". Cette rencontre qui a été ouverte par le représentant du bourgmestre de la commune de Kisenso, a bénéficié de l'appui de l'ONG Actionaid international RDC, dans le cadre de sa stratégie nationale ciblant les femmes et les jeunes qui sont appelés à mettre la main dans la pâte afin de lutter contre la pauvreté.

À cette occasion, Nicole Lafolla, conseillère en charge de la jeunesse au sein de cette ONG internationale, a expliqué aux jeunes de Kisenso cette stratégie dont l'un des objectifs leur concernant se résume en ceci : contribuer à la mise en place d'un environnement favorable dans lequel les pauvres et les exclus marginalisés, particuliè-

rement les femmes et les jeunes, pourront participer de manière significative au processus de gouvernance en vue de rendre les autorités redevables. L'objectif, a-t-elle souligné, est de mobiliser plus de 100000 jeunes à travers le pays afin d'appuyer la réforme politique en faveur de la jeunesse. Il s'agit d'aider les jeunes à revendiquer leur place au sein des institutions et avoir des jeunes prêts à se présenter et à représenter les autres. Plusieurs domaines sont donc pris en compte, à savoir la prise en charge communautaire des jeunes vulnérables, l'accès des jeunes aux services sociaux de base, la culture de la paix, la démocratie, l'éducation citoyenne, etc.

Lutter contre la corruption

Dans son exposé, Me Matthieu Kutalana a entretenu les jeunes de Kisenso sur les stratégies à mettre en place afin de lutter contre la corruption qui prend de plus en plus de la place dans notre société et même dans le chef des jeunes. Partant de l'histoire de la corruption qui, selon lui, a pris naissance depuis la colonisation et jusqu'à l'accession de la RDC à la souveraineté nationale, l'orateur a tout de même souligné que la corruption est sanctionnée par la loi, allant de six mois à dix ans de servitude pénale. La corruption, a expliqué Me Matthieu, a un impact négatif dans la société, notamment la misère vécue par la



Vue des orateurs ayant animé la conférence-débat

population, particulièrement la jeunesse, entraînant ainsi la fuite des investisseurs.

Pour l'arrêter, il propose aux jeunes de prendre des résolutions. Cette jeunesse, indique-t-il, doit prendre conscience en identifiant d'abord le mal en le dénonçant, éviter l'alcool et les produits stupéfiants. Il invite les jeunes à prendre des initiatives et à se

soulever contre cette corruption dans tous les domaines de la vie nationale. Sous la modération du vice-président, Paulin Hafuanani, le président du CJDK, Thierry Mbenza, a fait savoir que son ONG qui étend son champ d'action à travers tous les dix-sept quartiers que compte cette commune, compte éveiller et encadrer la jeunesse de Kisenso dans les ateliers de

réflexions.

Créé le 21 mai 2013 à l'initiative des jeunes réunis autour des questions du développement de leur commune, le CJDK a pour objectif de défendre et de promouvoir les intérêts des jeunes de Kisenso.

Gypsie Oïssa Tambwe

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Difficile consensus à la majorité présidentielle

La réunion du bureau politique de ce regroupement politique convoquée, le 25 août, à Kingakati a donné lieu à des interventions croisées entre les partisans de la révision constitutionnelle conduits par le PPRD et les adversaires de cette option menés par le MSR sans parvenir à un consensus.

Le débat sur la problématique de la révision de la Constitution au sein de la majorité présidentielle n'a pas beaucoup évolué au regard de la réunion du bureau politique convoquée lundi à Kingakati par Joseph Kabila. Cette rencontre de vérité ayant mis aux prises les pro et les anti-révisionnistes n'a hélas pu déboucher sur une option claire et définitive sur cette matière. Après les arguments développés par les uns et les autres en appui à leur thèse respective, l'on s'est finalement rendu compte que rien de consistant n'a été dégagé en termes de choix politique.

En bon arbitre, l'autorité morale s'est donné le plaisir d'écouter les deux parties opposées chapeautées, d'un côté, par le Parti du peuple pour la reconstruction et démocratie (PPRD), et de l'autre, par le Mouvement social pour le renouveau (MSR).

D'après des sources, les deux blocs ne se sont pas fait des cadeaux et sont restés figés dans leur position.

Pour le parti présidentiel qui ne jure que par la révision de la Constitution, c'est la seule alternative pour permettre à l'actuelle majorité de conserver le pouvoir et de permettre à l'autorité morale

de rempiler pour un mandat supplémentaire au-delà de 2016. Bien plus, le fait de toucher aux dispositions verrouillées de la Constitution dont le fameux article 220 relatif à la durée du mandat du chef de l'État est un exercice légal, puisque la Constitution elle-même a prévu la procédure de sa propre révision, ont argumenté le PPRD et ses alliés.

Une approche pas du tout partagée par le MSR et compagnie qui ont fait remarquer qu'il était possible de conserver le pouvoir tout en respectant le cadre institutionnel actuel.

En fait, le MSR tient au respect de la Constitution dans ses dispositions intangibles qui, pour les besoins de la cause, ne peuvent faire en aucun cas l'objet d'une quelconque retouche. Ces deux partis phares de la majorité n'ont pu être départagés par l'autorité morale qui n'a pas non plus donné une position claire à ce sujet, préférant ramener les deux camps à ses déclarations du 20 mars dernier tenues lors d'une causerie morale sur le même site.

L'on rappelle que le chef de l'État, Joseph Kabila, avait à cette occasion affirmé sans ambages qu'il n'y aurait pas de Dauphin en 2016. Tout en relevant les faiblesses de

l'actuelle Constitution, il avait déclaré qu'il fallait lever des options notamment quant au mode de scrutin indirect des élections des députés provinciaux pour lequel il voyait plus d'avantage que d'inconvénients.

Toutefois, dans une hypothèse de blocage, le chef de l'État n'avait pas écarté la possibilité de recourir au souverain primaire via une consultation ou un référendum. Les dires de Joseph Kabila lors de cette entrevue avec les membres de la majorité présidentielle trahiraient, d'après maints analystes, sa volonté de se représenter en 2016. Ce qui appellerait inévitablement une révision de la Constitution en son article 220.

D'où le débat interne à la majorité autour de la révision de la Constitution apparaît, de l'avis de nombreux observateurs, comme une pure distraction, l'autorité morale s'étant déjà exprimée sur cette question.

Les anti-révisionnistes, pense-t-on, finiront par revenir à la raison et rallier le camp opposé compte tenu de l'importance de cette question déterminante à plus d'un titre quant au devenir politique de la majorité et de son autorité morale.

Alain Diasso

PROVINCE ORIENTALE

Interdiction de consommer la viande des chauves-souris

Les mammifères volants qui ont envahi la contrée de Mongbwalu sont considérés comme un « réservoir d'Ébola ».

L'alerte a été donnée le week-end dernier par le médecin chef de zone de Mongbwalu, en Province Orientale, qui a prévenu la population locale de la consommation de la viande des chauves-souris, qui est cité parmi les réservoirs du virus d'Ébola dont la présence a déjà été identifiée dans la province voisine de l'Équateur.

Ces mammifères volants, note-t-on, ont envahi la contrée de Mongbwalu depuis près d'une semaine. Et la population les chasse pour les consommer. La préférence est liée, selon radiokapi.net, au goût de l'animal et à son coût moins élevé. Un membre du comité de gestion de l'ONG Forum pour le développement de Mongbwalu cité par la source, Ngoyi Doka, a noté qu'une chauve-souris pesant entre deux cents et deux cent cinquante est revendue parfois à 500 francs congolais, l'équivalent de 0,54 dollars américains. La présence de ces animaux qui survolent la cité ou sont accrochées sur les rameaux de palmiers constitue une nouvelle activité qui serait créée dans cette partie de la Province Orientale où des jeunes et des adultes, avec des lance-pierres en main, vont à la chasse des chauves-souris. « Des milliers de ces mammifères sont plus perceptibles dans la périphérie du camp de l'entreprise minière Ashanti Gold Kilo (AGK), où l'on trouve beaucoup de palmiers plantés depuis l'époque belge », a affirmé la radio onusienne.

Vecteur et réservoir de maladies

Wikipédia confirme que la chauve-souris peut être vecteur et réservoir de maladies. « Comme de nombreux petits

mammifères, certaines espèces peuvent être le vecteur ou même le réservoir de virus et zoonoses », est-il noté. Parmi ces maladies il y a évidemment Ébola, la rage et l'histoplasmose (infection interne due à des champignons microscopiques dont les spores sont inhalées avec l'air et qui se développent à l'intérieur des cellules). Selon cette encyclopédie, ces maladies peuvent être suivies les cas transmis à d'autres animaux, en particulier aux humains, par contact, léchage ou griffure ou encore par consommation de leur viande. Il est, par ailleurs, prévenu que les chauves-souris ne mordent normalement pas, la rage les poussant cependant parfois à mordre lorsque la maladie en est à un stade avancé.

C'est pour ces raisons que, par prudence, les spécialistes déconseillent de toucher une chauve-souris, surtout si elle présente un comportement anormal, se laisse approcher ou vole difficilement.

Parlant de la rage, il a relevé que les chauves-souris, qui sont parfois porteuses du virus de cette maladie, sont susceptibles de transmettre la rage, leurs glandes salivaires pouvant contenir deux formes de virus de la rage.

Il est donc possible, mais très rare, qu'un humain contracte la rage de la chauve-souris, qui n'est pas, non plus, la même rage que celle du chien. Pour l'histoplasmose, il a été noté que les excréments de chauves-souris, comme de pigeons ou de poulets, sont des lieux propices à Histoplasma capsulatum responsable de l'histoplasmose. La maladie est transmise par l'inhalation de spores. Il est donc conseillé d'éviter de s'exposer aux poussières des fientes et de porter un masque et d'arroser avec de l'eau si celles-ci devaient être nettoyées.

Lucien Dianzenza

ASADHO

L'ONG salue la suppression de la taxe des statistiques d'embarquement dans les avions en provinces

L'organisation a, par ailleurs, exhorté les gouverneurs de provinces à rendre compte de la gestion des fonds perçus au moyen de cet impôt ainsi que de l'affectation exclusive à des projets prioritaires à impact visible sur les populations des fonds non encore utilisés.



Des passagers à l'aéroport de Ndjili pour embarquement vers Lubumbashi/John Bompengo-R.O

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) s'est réjouie, le 26 août, de la suppression par le gouvernement central de la taxe des statistiques d'embarquement dans les avions.

Pour l'Asadho, la suppression de cette taxe, qui était perçue au profit des gouvernements provinciaux auprès des passagers des vols tant nationaux qu'internationaux, est une réponse à son communiqué de presse intitulé « Le peuple doit savoir où vont les fonds générés par les taxes aéroportuaires », aux termes duquel l'ONG avait recommandé au Premier ministre de supprimer ladite taxe. « En effet, en date du 19 août 2014, nous avons appris auprès des agents de la Biac que depuis le vendredi 15 août 2014,

ladite taxe n'était plus perçue à l'aéroport de Kinshasa », a souligné l'Asadho dans son communiqué du 26 août.

Poursuivant dans la logique de son plaidoyer, l'ONG tient, dans le cadre de la bonne gouvernance, à voir la gestion des fonds générés par cette taxe étalée devant le « peuple ». « Cela étant, il revient dès lors aux gouverneurs de provinces de rendre compte de la manière dont ils ont géré les fonds perçus au moyen de cette taxe et que les fonds non encore utilisés soient affectés aux projets prioritaires à impact visible sur les populations », a suggéré l'Asadho.

Pour cette association, en effet, il est urgent que les Assemblées provinciales aient un regard sur l'affectation des

fonds non encore utilisés. Dans cette optique, l'Asadho a recommandé au gouvernement central de s'assurer que les fonds générés par cette taxe et non encore utilisés soient affectés exclusivement aux projets prioritaires à impact visible sur les populations. Par contre, cette association a sollicité des gouverneurs des provinces de rendre publics tous les montants des fonds perçus depuis le lancement de la taxe des statistiques d'embarquement et la manière dont ils ont été affectés. Alors qu'aux Assemblées provinciales, l'Asadho a demandé d'interpeller les gouvernements provinciaux afin qu'ils agissent selon la recommandation qu'on leur a faite.

Lucien Dianzenza

LE SÉNATEUR ITALIEN PERSISTE

Le père de Cécile Kyenge l'ensorcelle !

Au départ, cela avait le ton de la blague. ça semble s'acheminer désormais vers une déroutante affaire de sorcellerie. Le père de Cécile Kyenge s'en mêle.

L'affaire semblait le pur fruit d'un cerveau d'homme politique affabulant d'ennui sur le net. Roberto Calderoli, vice-président du Sénat italien, membre éminent du mouvement xénophobe de la Ligue du Nord (et admirateur assumé de feu le maréchal Mobutu) a posté la semaine dernière sur sa page Facebook la photo d'un serpent. Il le tenait par la queue et affirmait l'avoir tué dans la cuisine de sa maison à Mozzo, près de Bergame, en Lombardie (nord de l'Italie).

Pour lui, pas de doute : ce serpent lui a été envoyé par fétichisme par le père de l'Italo-congolaise Cécile Kyenge Kashetu, ancienne ministre de l'Intégration, et contre laquelle il s'est littéralement déchaîné au cours des mois passés. Insultes racistes, critiques pesantes : rien n'a été épargné à la première femme noire ministre d'un gouvernement en Italie. Aujourd'hui, Cécile

Kyenge, italienne de nationalité, est devenue députée européenne. Mais son « collègue » Calderoli estime qu'elle lui a fait jeter un sort.

« Je ne suis pas superstitieux, mais après les « makumba » que le papa de Cécile Kyenge a fait contre moi, il m'est arrivé de tout ! », affirmait-il mercredi dernier. Pas superstitieux vraiment ? Voire le 26 août, l'homme a aligné les « preuves » de ce qu'il avance. « J'ai été opéré sept fois; j'ai été admis deux fois en réanimation, une fois en thérapie intensive; ma mère est décédée et, en dernier, j'ai fait un accident où je me suis brisé deux côtes et deux doigts. Et maintenant ce serpent de deux mètres dans ma cuisine. Cela me paraît beaucoup ! ». C'est ce qu'estime le sénateur qui était aussi dans sa jeunesse un coopérant au Zaïre d'alors.

Pour lui, il ne fait aucun doute que les insultes proférées contre Cécile Kyenge ont fini par fâcher son père, qui a décidé de lui jeter un sort. « J'appelle le papa de Cécile Kyenge pour qu'il fasse un rite tribal quelconque pour me libérer des paroles mauvaises et offensantes

que j'aurais pu prononcer. Qu'il prononce à mon endroit des paroles de tolérance et non de vengeance ! ». Le mot « pardon » n'y est pas, mais on sent l'homme pris dans les croyances dont il n'arriverait plus à se libérer, par bouffonnade ou par certitude. Après tout, qu'est-ce que la sorcellerie sinon et d'abord le fait d'y croire ? Mais la suite est encore plus « belle ».

L'homme interpellé, Clément Kikoko Kyenge a saisi la balle au bond pour enfoncer le clou... et (un peu) venger sa fille. « Un serpent dans la maison ? Ce n'est pas vraiment un bon signe, et Calderoli a mal fait de le tuer. Dans tous les cas, s'il était sincère lorsqu'il a présenté ses excuses à Cécile, alors il peut être tranquille. Mais si ses excuses ne sont que de la tactique et présentées par pure convenance, alors les ancêtres pourraient s'énerver », a répondu le sage homme depuis son village en République démocratique du Congo. Roberto Calderoli fait-il des cauchemars la nuit désormais ? La suite au prochain épisode.

Lucien Mpama

PROVINCE ORIENTALE

Plus de vingt mille personnes prises dans l'étau des conflits à Opienge

Elles demeurent sans assistance humanitaire à ce jour alors que les indicateurs sont alarmants dans les secteurs d'articles ménagers essentiels et abris, eau, de nutrition et sécurité alimentaire.

mentaire. « En AME et abris, plus de quinze mille personnes déplacées (PDI) sont hébergées au près de familles d'accueil. Toutes les PDI (plus de vingt mille) sont dépourvues d'articles ménagers essentiels, qui avaient été pillés et incendiés », a souligné ce bureau.

Ces personnes, habitant quatre aires de santé (Angamapasa, Balobe, Babukabi, et Ndreko), ont fui les affrontements et sont en déplacement dans les localités périphériques ainsi qu'en brousse. Dans une note publiée le week-end, le bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) a relevé que ces personnes demeurent sans assistance humanitaire à ce jour. Alors que plusieurs milliers d'autres de ces villageois se trouveraient dans des localités non accessibles, notamment à Balobe, où les conditions sécuritaires sont précaires.

Relevant les besoins humanitaires, l'agence onusienne a insisté sur la nécessité d'une intervention multisectorielle parce que la situation humanitaire reste très préoccupante. Citant le mécanisme de Réponse Rapide aux mouvements de population (RRMP), qu'il gère par conjointement avec l'Unicef, qui a conduit une évaluation en fin juin, Ocha a noté que les indicateurs sont alarmants dans les secteurs d'articles ménagers essentiels (AME) et abris, eau, de nutrition et sécurité ali-

Ocha a également prévenu sur la faiblesse de la couverture en eau potable dans la zone d'Opienge. « Seuls 9 % des ménages autochtones utilisent une source d'eau potable. La majorité de sources aménagées anciennement par les acteurs humanitaires, ne sont plus protégées depuis plus de deux ans », a-t-il appuyé. Alors que, selon cette agence onusienne, la couverture vaccinale des enfants de moins d'une année, notamment contre la rougeole, est faible à cause entre autres de l'insécurité et de manque d'intrants.

En termes de sécurité alimentaire, Ocha a relevé qu'environ trente mille personnes sont dans le besoin, y compris plus de vingt mille PDI.

Pour cette agence de l'ONU, le déplacement précipité des ménages a fait que les PDI soient coupées de leurs moyens de subsistance. « Dans la zone d'Opienge, les PDI se nourrissent grâce à la solidarité des membres de la communauté d'accueil. Ces derniers qui vivaient déjà dans la précarité sont présentement en rupture de stock de nourriture », a-t-elle expliqué.

Lucien Dianzenza

SANTÉ

L'OMS, l'Unicef et la Monusco prêts à appuyer la lutte contre Ebola à l'Équateur

La déclaration de l'épidémie à virus Ebola par le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, laquelle épidémie signalée à Jera dans le territoire de Boende situé dans le district de la Tshuapa, dans la province de l'Équateur, appelle les partenaires, en particulier les agences de l'ONU, à prêter main forte à la RDC pour éradiquer cette maladie.

Au cours d'un entretien qu'il a eu dans son cabinet de travail avec les représentants de l'Unicef, de l'OMS et de la Monusco, le Dr Félix Kabange Numbi leur a confirmé l'existence de l'épidémie à virus Ebola à Jera faisant déjà treize décès. Les représentants de ces trois agences de l'ONU s'engagent à appuyer la RDC pour contenir cette épidémie. « Avec le ministre de la Santé publique, nous avons échangé sur des actions qui sont déjà entreprises par le gouvernement et sur ce que nous pourrions ensemble mener comme action. Nous allons apporter un appui multiforme selon le plan de contingence de la maladie dont dispose le pays », a expliqué le représentant de l'OMS en RDC, le Dr Joseph Caboré. C'est la 7^e fois que la RDC est touchée par l'épidémie à virus Ebola depuis 1976 où la maladie a été signalée au pays pour la première fois dans la province de l'Équateur.

Pour ce qui est de la riposte de la présente épidémie qui est circonscrite dans le secteur de Djera, épidémie indépendante à celle qui sévit en Afrique de l'Ouest, le gouvernement a déjà pris un train de mesures telles que la mise en quarantaine du secteur de Jera pour éviter la propagation de la maladie, la mise en place d'un centre de traitement à Lokolia, l'installation du Comité international de coordination technique et scientifique à Lokolia. Un campement sera érigé, à cet effet, pour les équipes d'intervention. Le gouvernement a également décidé d'installer un laboratoire mobile à Lokolia pour assurer le diagnostic biologique en temps réel, de doter tous les ports et aéroports de l'Équateur en thermomètre Laser, d'interdire des activités de chasse sur toute l'étendue du district de la Tshuapa, de doter le personnel de santé des matériels de protection, de faire des enterrements sécurisés des cas confirmés et des décès inexplicables dans la communauté.

Aline Nzuzi

LIVRES

Olivier Nkulu Kabamba fait le point sur « Les Médecins en Afrique et la sorcellerie »

Écrit sur la base d'entretiens individuels avec trente-six médecins africains de différentes nationalités, l'ouvrage du médecin et professeur d'éthique médicale livre les diverses réactions affichées par la pratique de la médecine moderne dans le continent face à l'évocation du maléfice par les patients.

Docteur en bioéthique, enseignant d'éthique médicale au Canada ainsi qu'à l'université de Lubumbashi, l'auteur parle de la manière dont les médecins réagissent « lorsque, dans le cadre de leur pratique professionnelle, ils reçoivent des patients convaincus que leur maladie est d'origine occulte, un mauvais sort, un acte malveillant d'un sorcier ». À partir des témoignages de la trentaine de thérapeutes consultés, Olivier Nkulu Kabamba s'est rendu à l'évidence qu'à ce jour, « la sorcellerie est un phénomène qui pénètre profondément toutes les couches sociales, les gens en parlent et en ont peur ». En effet, ainsi qu'il a affirmé dans une interview accordée à RFI en juin dernier, il a même laissé entendre qu'elle est à tenir « vraiment pour une situation de grande ampleur ». Et ce, qu'importe la circonscription. Le fait reste avéré « que ce soit en ville, à la campagne, dans les quartiers riches ou des quartiers pauvres ».

Olivier Nkulu a noté trois sortes de réactions affichées par les médecins face d'un patient convaincu d'être victime de sorcellerie ou d'un mauvais sort. Dans l'entretien accordé au média susmentionné, il a mentionné les trois cas de figure suivants : En premier, il a cité « les médecins qui disent que la sorcellerie n'existe pas et, si on peut parler rationnellement et scientifiquement, [que] sorcellerie égale empoisonnement ». Et Olivier Nkulu d'ajouter : « Il y en a d'autres qui disent : nous

ne pouvons pas nous prononcer » alors que plus nombreux, sont ceux « qui croient que la sorcellerie existe ». Ce constat établi, l'auteur est d'avis que « cela complique la relation thérapeutique ». Chose qu'il s'emploie du reste à exposer dans son ouvrage, comme il l'a soutenu à notre source.

Concurrence des traitements parallèles

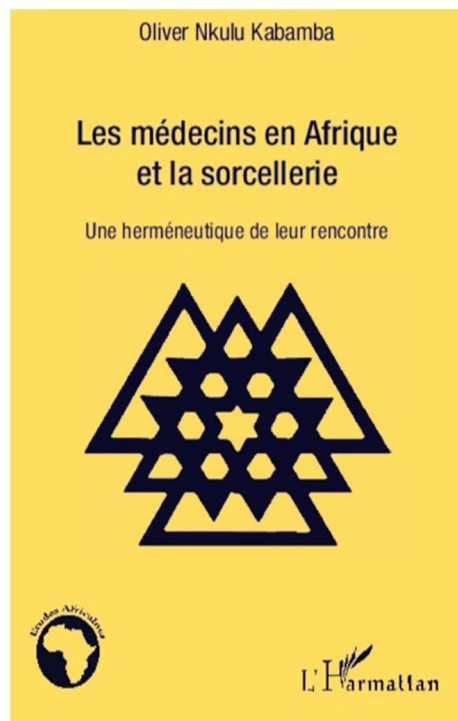
L'auteur évoque le problème posé par les traitements parallèles. En journée, le patient se présente en milieu hospi-

médecin de Luanda. Le praticien angolais rapporte le cas d'un patient convaincu véritablement de subir un mauvais sort de la part de son oncle. « J'avais interdit à cet oncle de rendre visite à la personne malade tant qu'elle était hospitalisée. Mais celle-ci étant convaincue que sa maladie venait de la sorcellerie, le soir elle recevait une boisson qui lui donnait la diarrhée de telle manière que, quand je lui prescrivais des anti-diarrhéiques, je ne comprenais pas pourquoi ces anti-diarrhéiques n'agissaient pas », a-t-il relaté.

Ce, tout simplement parce que soumis à une autre thérapeutique le soir, « elle recevait une boisson » censée « évacuer la sorcellerie ». Une situation qui n'est pas sans l'offusquer dès lors que « des patients sont morts à cause de ces traitements parallèles ».

En outre, Les Médecins en Afrique et la sorcellerie ne manque pas de faire écho de l'opinion des médecins qui jugent d'un certain point de vue inadaptée la façon dont la médecine s'enseigne en Afrique. Olivier Nkulu soutient que ces derniers attendent justement que la rationalité culturelle africaine, « soit abordée dans l'information ou dans la formation continue », de manière à être outillés face à « cette réalité générale en Afrique », quitte à considérer comme premier outil le fait de « faire se rencontrer les deux mondes ». Chose qu'il explique de la sorte : « Il faut que, dans les facultés de médecine on amène des personnes connues, qui ont pignon sur rue, que l'on dit guérisseurs, pour qu'ils comprennent avec quelles rationalités ces tradi-praticiens, ces tradi-thérapeutes fonctionnent ».

Nioni Masela



telier où lui sont administrés des soins de médecine moderne « mais quand arrive le soir, il reçoit qui de la cendre, qui une boisson, qui des écorces... ». De souligner ici que si « certains médecins ferment les yeux face à cette réalité... », il s'en trouve « d'autres qui n'acceptent pas du tout ». Et de relever un cas où deux traitements parallèles sont entrés en concurrence non sans nuire au malade citant les propos d'un

DIVISION 1

La Fécofa fixe les modalités d'organisation du championnat

La Fédération congolaise de football association (Fécofa) a pris l'option d'organiser, par le biais de la Ligue nationale de football, un championnat national avec vingt clubs. Aussi tous les clubs, soit seize, ayant disputé la Division 1 la saison passée sont-ils comptés parmi les vingt pour la saison prochaine.



La Fécofa a défini les modalités pratiques d'organisation de la 19^e édition du championnat national de football -Division 1- qui prend une nouvelle dimension avec désormais vingt clubs participants à la saison 2014-2015, au lieu de seize comme la saison dernière. Aussi l'instance faîtière du football national a-t-elle pris l'option de garder tous les clubs qui ont pris part à l'édition précédente de la Division 1. Il n'y aura donc pas de club relégué dans les championnats provinciaux.

Bien au contraire, quatre clubs -qui sortiront de trois poules qualificatifs qui regrouperont les onze clubs champions des ligues provinciales de football- seront promus en championnat national, selon les options levées par la Fécofa. En fait, les trois premiers clubs de trois poules de qualificatifs accéderont directement en Division 1, ainsi qu'un quatrième club qui sera le meilleur perdant de trois poules. Les quatre clubs compléteront ainsi la liste de seize qualifiés connus. La Fécofa n'a cependant pas encore fixé la date du coup d'envoi du tour qualificatif pour accéder en Division 1.

Les vingt clubs attendus seront regroupés en deux poules de dix clubs chacun. Après la deuxième phase du

championnat, les cinq premiers clubs de chaque groupe, soit dix clubs au total, seront récupérés pour le play-off en aller et retour. Les deux premiers clubs en terme de points glanés selon un classement définitif qui sera élaboré seront sacrés champion et vice-champion du Congo 2015 afin de représenter la RDC en Ligue des champions en 2016. Et le troisième selon l'ordre au classement final défendra les couleurs congolaises en Coupe de la Confédération, en compagnie du club qui finira vainqueur de la Coupe du Congo de football.

Voici la liste des seize clubs déjà d'office qualifiés pour disputer la Division 1 : OC Muungano (Bukavu), As Dauphin noir (Goma), AS V. Club (Kinshasa), Daring Club Motema Pembe-DCMP- (Kinshasa), Shark XI (Kinshasa), FCMK (Kinshasa), Rojolu (Kinshasa), US Tshinkunku (Kananga), CS Makiso (Kisangani), AS Nika (Kisangani), TP Mazembe (Lubumbashi), Saint-Éloi Lupopo (Lubumbashi), Lubumbashi Sport (Lubumbashi), CS Don Bosco (Lubumbashi), TC Elima (Matadi) et SM Sanga Balende (Mbuji-Mayi).

Martin Engimo

PEINTURE

Me Mavinga a ses marques sur la toile et la porcelaine

Habile au pinceau, l'artiste a commencé à peindre en 1958, il sait aussi utiliser bien d'autres supports ainsi qu'en témoigne la dalle en céramique posée au-dessus du siège social de l'Institut national de sécurité sociale (INSS).

Rencontré à la 3^e édition d'Art in the garden, l'exposition tenue dans le cadre des 54 ans de l'Indépendance dans les Jardins des premiers, le plasticien exposait deux toiles. Fier de présenter aux Dépêches de Brazzaville les deux tableaux, des peintures à l'huile expressives mises en exergue pour l'événement du collectif RD Congo Terre d'artistes, il à l'occasion livré un aperçu de son long parcours.

Professeur de carrière avec à son actif plus de cinquante ans d'enseignement à l'Académie des beaux-arts, Me Mavinga s'est mis à la peinture depuis 1958. E, le pinceau reste encore son allié à ce jour car comme il le dit bien : « Je n'ai pas encore pris ma retraite ». Doyen de l'exposition qui



Me Mavinga posant à côté de l'une de ses toiles lors d'Art in the garden

avait réuni près de cinquante plasticiens, peintres et sculpteurs exerçant dans la capitale, il se montrait sympathique face aux visiteurs admiratifs devant ses toiles. Ayant fait de l'art figuratif son style de prédilection, il nous a expliqué son processus de travail de manière assez simple : « Je pars de ce

que j'ai vu à l'extérieur, ce que j'imagine, j'endosse et puis je respire. Quand je travaille, je respire et ce que j'ai dans ma tête passe sur ma toile ». Me Mavinga affectionne beaucoup la peinture à l'huile, dont il a fait notamment usage dans ses toiles exposées pour Art in the garden. Mais le

peintre de nous aviser : « Dans ma vie, j'ai utilisé plusieurs autres techniques ».

Notons donc que le long de sa carrière prolifique, Me Mavinga a réalisé des œuvres admirables que l'on pourrait aussi bien inscrire dans le patrimoine de la ville de Kinshasa. Symboliques pour la plupart, aperçues et admirées quotidiennement sans que l'on ne sache trop qui en est l'auteur. C'est le cas notamment de la dalle en céramique bien en vue sur le bâtiment de l'INSS qui borde un bout du long Boulevard du 30 Juin. Les fresques en céramique de l'aéroport de N'Djili, à la Banque centrale. Les dernières œuvres du genre, a-t-il confié aux Dépêches de Brazzaville, tiennent leur place dans la province du cuivre. « Dernièrement, je venais de peindre pour le gouverneur du Katanga, j'ai fait des fresques », nous a-t-il fait savoir à ce sujet. Et Me Mavinga d'ajouter avec fierté : « Je continue de travailler. Tant que je suis inspiré, je travaille ».

Kinshasa et ses artistes méconnus

Interrogés sur leur connaissance de l'auteur des œuvres citées par Me Mavinga, plusieurs habitants n'ont pu y répondre. Il nous est donc apparu que Kinshasa ne connaît pas toujours très bien ses artistes dont des créateurs de génie qui ont su apporter leur part à l'embellissement de certains sites ou bâtiments. Il est question ici tout particulièrement des plasticiens. Dans la plupart des cas, le Kinois ne se pose plus de questions, n'est pas curieux de savoir à qui l'on doit certaines de ces œuvres que l'œil a pris l'habitude de voir dans la capitale. Certaines d'entre elles passent même presque inaperçues, elles attirent sûrement les regards des visiteurs ou ceux qui atterrissent pour la première fois dans la ville alors que ses habitants n'y font plus aucun cas tant la vue s'en est accoutumée. Peut-être aussi parce qu'incrustées dans le décor, elles ont fini par donner l'impression d'avoir toujours existé sans que personne n'y ait mis la main... La jeunesse gagnerait à mieux s'informer sur la question.

Nioni Masela

VIE DES PARTIS

Le MCU dit « Non » au changement de la Constitution

L'assemblée générale électorale du Mouvement Congo uni (MCU) que préside Purhence Etoula Pominoko a eu lieu le 24 août avec la mise en place du bureau exécutif et de la commission départementale d'évaluation et de suivi.



Purhence serrant la main au président de la fédération Pointe-Noire

Luison Wilfrid Youndoula Paulaghet a été élu à la tête d'un bureau exécutif composé de quinze membres. Les questions d'actualité n'ont pas manqué à ces rencontres, notamment la problématique du changement de la constitution du 20 janvier 2002. En effet, les partisans de cette formation politique ont donné leur point de vue sur cette question. Unanimement, ils ont dit « Non » au changement de la Constitution et à l'organisation d'un référendum constitutionnel sans fondement car, selon eux, les institutions

du Congo fonctionnent normalement. « En abordant les sujets sensibles de notre pays, nous devons privilégier les intérêts généraux au détriment de toute attitude qui ne vise qu'à satisfaire l'égo et les intérêts partisans. Il ne doit y avoir aucune gêne à cela. Ce n'est pas un sujet exclusif à une catégorie donnée de Congolais, mais plutôt un débat républicain qui doit intéresser tout Congolais », a conclu le président du MCU.

Josiane Mambou Loukoula

PÊCHE

Les travaux du projet PECHVAL ont été lancés

Le ministre de la Pêche et de l'aquaculture a lancé, le 26 août, les travaux du Projet d'étude pour l'amélioration de la chaîne de valeurs des produits halieutiques (PECHVAL). Ceux-ci portent sur la construction d'un centre de pêche artisanal.



Le ministre Bernard Tchibambéléla posant la première pierre

Initié par le Congo, ce projet est financé par le Japon à hauteur de plus de 3 milliards de Francs Cfa (plus de 6 millions de Dollars). Sur le plan technique, le Japon met 10 experts pour l'assistance pendant 4 ans. Le projet concerne exclusivement la pêche artisanale. C'est par la pose de la première pierre de construction que Bernard Tchibambéléla a marqué le lancement des travaux des installations du PECHVAL. D'une superficie de 2488 m², le site choisi pour la réalisation de ce projet est situé au quartier Raffinerie 2° camp (non loin du village des pêcheurs), dans l'arrondissement 5 Mongo Mpoukou.

« Ce projet consiste à améliorer la chaîne des valeurs des produits halieutiques en commençant par la prise des poissons, la conservation, le conditionnement, le transport, la vente jusqu'à la consommation pour développer totalement le secteur de la pêche », a expliqué Shuji Noguchi, représentant l'ambassadeur du Japon au Congo. La réalisation de ce projet permettra, d'après Bernard Tchibambéléla, de créer de l'emploi, augmenter le revenu des pêcheurs artisanaux,

réduire les pertes post-pêche et augmenter la quantité des prises de poissons et mettre sur le marché des produits bien conditionnés comme le souhaite le président de la République. Cela, grâce entre autres à la fourniture des hors-bords pour les bateaux, les équipements de nettoyage et de congélation, le transfert de la technique sur le conditionnement. Le projet permettra aux acteurs de la pêche artisanale des départements du Kouilou et de Pointe-Noire de bénéficier des formations de renforcement de capacités dans les domaines de la technique et du management.

Notons que le projet PECHVAL est subdivisé en six projets pilotes. Outre la construction des installations de la pêche artisanale et fourniture des équipements qui vient d'être lancé, il y a aussi : l'opération des installations de la pêche artisanale, le plan d'amélioration de la qualité de poisson, l'amélioration des méthodes de transformation des produits halieutiques, le plan de gestion de la plage de déchargement et l'amélioration de la méthode de vente aux marchés publics.

Lucie Prisca Condhet

SÉCURITÉ

À quand l'opération « Mbata ya bakolo » à Pointe-Noire ?

L'interrogation est partagée par la majorité des citoyens de la ville ici et là dans les marchés, les arrêts de bus, les stades, les administrations, etc.

Lancée à Brazzaville depuis le 4 avril 2014, l'opération a été saluée par de nombreux Congolais pour la simple raison qu'elle a mis hors d'état de nuire certains malfrats et des bandits de grands chemins. « On a bien peur que si l'opération n'est pas vite lancée à Pointe-Noire, cette ville océane se transformera en un refuge pour les bandits et irréguliers qui fuient les villes où l'opération est lancée. Aujourd'hui, on parle de la deuxième composante de cette opération qui est radio-matanga alors que Pointe-

Noire n'a même pas encore bénéficié de la grande opération elle-même. Et que dire de Longwana nzéla. À quand cette opération dans la ville de Pointe-Noire ? », s'est interrogé un habitant de Pointe-Noire abordé ce matin sur cette question.

En effet, plus la promesse se fait attendre, plus la cible visée use des stratégies pour échapper à la police. S'exprimant en langue locale, un étranger nargue ses interlocuteurs : « où en êtes-vous avec votre Mbata ya bakolo ? Celle-ci ne pourra pas s'exécuter à Pointe-Noire, c'est un leurre. »

On se rappellera que deux semaines après que cette opération fut lancée à Brazzaville, la psychose avait gagné les irréguliers et malfrats de la ville océane. Et sans attendre le lancement

officiel de l'opération à Pointe-Noire, certains irréguliers avaient précipitamment pris la clé des champs. Contrairement à ce qu'affirment les autorités politico-administratives et policières de la ville océane sur l'exécution de cette opération à Pointe-Noire, quelle que soit l'échéance, c'est l'opinion contraire qui domine. « Pourquoi alors tant d'hésitation pour que cette opération s'exécute à Pointe-Noire ? Et pourtant l'opération est bien saluée par tous les Congolais, car elle constitue une lutte sans merci contre toute forme de banditisme. Le souhait serait de voir l'opération s'exécuter à Pointe-Noire sans plus retarder », déclare un habitant de Pointe-Noire qui a requis l'anonymat.

Faustin Akono

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Les acteurs saluent les initiatives de leur ministère pour redorer leur blason

Il s'agit d'une centaine d'enseignants en provenance de plusieurs départements du pays qui ont participé du 18 au 22 août au lycée technique Poaty Bernard, à un séminaire de renforcement de leurs capacités en comptabilité, économie et droit des affaires de l'Ohada dont le Congo est membre.

Cette activité initiée par le ministère de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi pour renouveler les intelligences et renforcer les compétences des enseignants a été mise en œuvre par les experts du CENAGES (Centre national de gestion). Le séminaire salué par les participants a réuni des enseignants des départements de Pointe-Noire, Kouilou, Niari, Bouenza et Lékoumou. Ceux-ci ont acquis pendant quatre jours, de nouvelles notions basées sur des cas pratiques concernant entre autres : les traités de l'Ohada, le droit des sociétés et l'élaboration des états financiers notamment le bilan, le compte des résultats, le tableau financier de ressources et d'emploi (TAFIRE). Des notions qui s'ajoutent à leur savoir qui était essentiellement théorique

avant, comme l'a souligné Joseph El Mouyok, professeur de comptabilité au lycée commercial de l'OCH : « Avant nous n'avions que des connaissances théoriques. Mais pendant le séminaire nous avons eu des cas pratiques. Plusieurs notions se sont ajoutées à notre savoir ce qui nous permet d'améliorer dorénavant le contenu de nos cours ». Cette formation va permettre aux enseignants d'adapter les cours des enfants aux besoins des entreprises, d'être à jour sur les évolutions enregistrées dans les domaines de la comptabilité, de l'économie et du droit des affaires dans l'environnement Ohada et aussi de s'arrimer à la mondialisation. « Notre mission n'est pas de vous donner des notions théoriques car vous les possédez déjà. Notre mission c'est de vous donner le savoir exercé par les entreprises installées au Congo. Celui-ci étant membre de l'Ohada, nous devons appliquer ses systèmes comptable et juridique auxquels la majorité de nos entreprises s'arriment aujourd'hui. Et vous en tant qu'enseignants ne pouvez pas être en marge de cette évolution », a expliqué le Docteur Hervé Pascal Ndongo, directeur général du CENAGES lors de la cérémonie de clôture du séminaire.

Ladite cérémonie qui a connu la présence de Jacqueline Concko, directrice départementale de l'enseignement technique, a été placée sous la houlette de Jacques Mabilia, représentant le ministre de l'Enseignement technique, qui a invité les séminaristes à mettre en pratique les notions reçues dès la rentrée scolaire 2014-2015. « Nous sommes rassurés qu'à compter d'octobre prochain, ce qui vient de s'ajouter va changer la présentation sinon le contenu de vos enseignements », a-t-il dit avant de transmettre le message du ministre invitant les enseignants à rappeler les notions de civisme aux enfants à chaque occasion, de leur dire quel est le comportement que doit avoir le citoyen de demain. Les séminaristes ont souhaité que des séminaires de ce genre soient organisés chaque année pour leur permettre d'être au diapason des évolutions dans leur domaine. « Nous passons des années sans bénéficier d'une formation », s'est plaint Joseph El Mouyok. Notons que le séminaire de Pointe-Noire a succédé à celui de Brazzaville qui s'est déroulé du 5 au 10 août et qui a réuni des enseignants des départements de Brazzaville, Pool, Cuvette, Cuvette Ouest, Plateaux et Sangha.

Lucie Prisca Condhet

KERMESSE

Démarrage de la 8^e édition de la Kerssivac

La 8^e édition de la kermesse Sida vacances (Kerssivac) a officiellement démarré le vendredi 22 août au collège d'enseignement général, Pierre Tchicaya de Boampire, situé à Mpaka dans le cinquième arrondissement Ngoyo. Celle-ci s'achèvera le 4 septembre prochain.

La kermesse Sida vacances (kerssivac) est un cadre de divertissement, de promotion de talents, d'information et de développement des compétences de gestion du risque VIH, pendant la période des vacances scolaires, instaurée depuis 2008 par le secrétariat exécutif du conseil national de lutte contre le sida.

Cette kermesse se fixe plusieurs objectifs, notamment mettre à la disposition des jeunes des distractions saines permettant

de les occuper pendant les vacances, améliorer les connaissances de ceux-ci sur le VIH/SIDA et les aider à développer des compétences de gestion du risque lié au VIH, appuyer les adolescents et les jeunes à développer des plans personnalisés de réduction du risque VIH, faciliter l'accès des jeunes et des adultes aux services de dépistage volontaire et prise en charge des infections sexuellement transmissibles comme la gonococcie ou la syphilis..., assurer la promotion des services VIH publics, communautaires, confessionnels et du secteur privé disponibles : le marketing social du préservatif, les centres de dépistage volontaire et gratuit du VIH, les services de prise en charge médicale et psychosocial des personnes infectées par le VIH. Le docteur Jean Pierre Nkouendolo, coordonnateur de l'unité départementale de lutte

contre le sida, « L'édition de cette année présente plusieurs particularités à savoir l'installation d'une bibliothèque, la mise en place d'un poste de prise en charge syndromique gratuite des infections sexuellement transmissibles chez les jeunes et les adolescents, l'instauration des journées de promotion des activités VIH des entreprises du secteur privé : Total E&P Congo, Congo Terminal et Boscongo Saipem ». Soulignons que cette kermesse a pour sponsor officiel la société Total E&P Congo, elle bénéficie du soutien des directions départementales de la santé, de l'enseignement primaire et secondaire, de la jeunesse et sports et instruction civique aussi des entreprises, Congo Terminal, SN Plasco, Servtec, Boscongo Saipem.

Séverin Ibara

FOOTBALL

Le championnat national suspendu

Le non-paiement des quatre autres tranches de la subvention accordée par l'État aux clubs de la Ligue 1 est la principale cause de cette décision.

Le mouvement qui a débuté à Pointe-Noire commence petit à petit à gagner les équipes de Brazzaville. Face à cette situation, le secrétaire national annonçait dans la correspondance datant du 22 août que : « *tenant compte des perturbations liées au non-paiement de la subvention accordée aux clubs de la ligue 1 au titre de la saison 2013-2014, nous avons l'honneur de vous informer que les matches comptant pour la 23e journée du championnat national d'élite ligue 1 sont reportés à une date ultérieure* », précise René Daniel Louzaya. Depuis lors, pas de déclarations officielles des dirigeants de la Fédération congolaise de football (Fécofoot).

Les dernières informations à notre disposition certifient que les équipes conditionnent la re-

prise qu'au paiement des autres trimestres de leur subvention soit 40 millions à chacune des seize équipes engagées. Le 12 mars de cette année, rappelons-le, le premier acte de la collaboration entre le gouvernement et la Fécofoot dans le processus de la subvention des équipes a été posé. Les clubs avaient, en effet, perçu la première tranche de cinquante millions par an à verser à chacune d'entre elle. Depuis la date du premier versement, les clubs ne sont plus rentrés dans leurs droits alors que sept journées seulement les séparent de la fin de la saison sportive.

Au commencement...

Le ministère des Sports et de l'éducation physique avait engagé un plaidoyer et obtenu du président de la République et du



Une rencontre du championnat

gouvernement une subvention annuelle de 750 millions de francs Cfa disponible par tranche trimestrielle. L'objectif à atteindre étant celui d'avoir des équipes fortes, capables de produire des joueurs de qualité, susceptibles d'intégrer l'équipe nationale. La suspension du championnat pourrait porter un coup dur à la préparation de l'AC Léopards de Dolisie qualifiés pour les demi-finales de la 11^e Coupe africaine de la confédération et des Diables rouges locaux

qui viennent en soutien de ceux qui évoluent en Europe. Du côté des Léopards de Dolisie, les réflexions sont menées pour garder les joueurs en jambes.

« *J'ai toujours dit qu'un match d'entraînement ne vaut pas un match de compétition dans le cadre d'une préparation en ce sens que si je joue un match du championnat même contre le dernier du classement, ce match est plus engagé que si je jouais contre Marseille ou*

Paris Saint-Germain dans le cadre d'un match amical. Le fait que le championnat congolais soit interrompu va évidemment nous causer certains préjudices. Mais il ne faut pas être alarmiste puisque certains de nos concurrents ont déjà fini leur saison au niveau local », a commenté Rémy Ayayos Ikounga. Et au président des Fauves du Niari d'ajouter : « *Nous projetons de faire un stage bloqué peut-être à Djiri ou dans un coin de la République parce qu'aujourd'hui, quand je vois l'environnement africain, cela ne s'y prête pas avec tout ce qui se passe : les épidémies, les problèmes sécuritaires. Donc on ne peut pas s'aventurer à aller faire la préparation n'importe où. Aujourd'hui nous avons le centre de Djiri, nous avons Sibiti si la pelouse s'y prête, il y a des structures pour faire un stage bloqué mais cela ne voudrait jamais une compétition comme base de préparation.* »

James Golden Eloué

FOOTBALL

Les croyants vont chausser les crampons et descendre sur le terrain

Lundi prochain, à Rome, va se jouer le premier match international de football des religions !

Si l'Italie est bien une patrie confirmée du football, et si elle héberge aussi le cœur de la catholicité avec le Vatican, elle n'a pas encore fini de (se) surprendre. Car ce qui va se passer lundi prochain, 1er septembre, est une première mondiale. Dans le célèbre stade olympique de Rome qui en a pourtant vu bien d'autres, l'alignement de vedettes actuelles et passées du ballon rond ne sera pas dû à la reprise du championnat de première division, mais à la religion. Ou plus précisément à la paix promue par la foi.

Des vedettes mondiales comme Trézéguet, Vidal, Messi, Buffon, Zidane ou encore l'Argentin Diego Maradona vont en effet croiser le crampon dans une rencontre promue par le pape François, un « *match interreligieux pour la paix* ». À vrai dire, si l'idée cadre bien avec l'apostolat joyeux et sans cesse innovant qui caractérise la papauté de l'Argentin Bergoglio, alias pape François, elle est le résultat spontané entre deux Argentins. À l'origine il y a eu lui, le pape, mais aussi un défenseur de l'Inter Milan, Javier Zanetti.

Les deux concitoyens s'étaient rencontrés au cours d'une audience privée le 25 avril de l'année dernière au Vatican. Puis, petit à petit s'était fait jour entre eux le sentiment partagé que la cause mondiale de la paix pouvait aussi être servie par le sport des croyants. Javier Zanetti souligne : « *Le plus important ne sera pas la partie en soi mais le message de paix dans le monde qu'elle portera* »,

Pour les organisateurs, il s'agit de « *montrer que le sport, en particulier le football, peut véhiculer un message de fraternité et de partage qui unit tous les peuples au nom de la paix* ». À voir l'appartenance religieuse des joueurs qui descendront sur la pelouse de « *l'Olimpico* » ce lundi après-midi, il y a de quoi se convaincre en effet que si toutes les religions pouvaient s'unir, une bonne partie des problèmes du monde se résoudraient sans guerres.

Ils sont en effet chrétiens, musulmans, juifs, hindous ou shintoïstes, ces footballeurs de la paix. Lundi dernier, lors de la conférence de présentation de cette rencontre au siège de

Radio Vatican, deux joueurs de l'AS Roma et de la SS-Lazio, équipes farouchement rivales dans la capitale italienne, se sont serrés la main en signe de paix. En outre, le jour choisi pour le match, un lundi, veut aussi souligner que l'événement sportif n'entend interférer dans les obligations de piété de personne. Le vendredi, le samedi et le dimanche sont considérés comme jours sacrés pour les musulmans, les juifs et les chrétiens respectivement ; il ne fallait donc distraire personne sur son chemin de la mosquée, de la synagogue, ou de l'église. Le match servira aussi plus concrètement à récolter des fonds pour financer une organisation fondée par le pape François pour l'intégration par le sport, Scholas, et l'ONG Pupi de Javier Zanetti pour le soutien à la petite enfance en Argentine. À rappeler que le stade Olympique de Rome a une capacité de 73 000 places, et que les billets vendus pour cette rencontre qui sort de l'ordinaire vont aller de 8 à 30 la place (5.240 à 19.650f CFA). Si le stade devait se remplir, comme le supputent les sponsors, il y aurait de quoi remplir les sébiles.

Lucien Mpama

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National, 3^e journée

Marvin Baudry était titulaire en défense centrale lors de la victoire d'Amiens face à Istres (2-1). Averti à la 58^e. Avec 6 points, Amiens est 7^e.

Le Poiré-sur-Vie et Clevid Dikamona, titulaire dans l'axe de la défense, coulent à Boulogne-sur-Mer (1-4). Et glissent vers le bas du classement (13^e avec 3 points).

Défaits par Dunkerque (0-1), Luçon et Rahivi Kifoueti sont 15^e. L'ancien joueur du Poiré était titulaire et a été remplacé à la 63^e.

CFA, 2^e journée Groupe A

Kévin Koumba ne rate pas ses débuts avec la réserve de Lille, puisqu'il marque l'unique but du match chez l'AC Amiens (1-0).

Groupe B

Rudy Mpassi était titulaire lors de la défaite de Drancy à Mulhouse (1-3). Remplacé à la 67^e, alors que le score était de 2 buts à 1.

Sans Dalnath Miatoudila, remplaçant, Viry-Châtillon l'emporte à Moulins (2-1). Damien Mayenga a débuté la rencontre avant de céder sa place à la 61^e.

Groupe C

Deuxième match sans but encaissé pour Christoffer Mafoumbi, titulaire dans les buts du Pontet à Chasselay (3-0).

Dylan Bahamboula était titulaire lors du match nul de Monaco face à Marignane (0-0). Remplacé à la 75^e, il n'a pas pu jouer avec Yhoan Andzouana, entré à la 94^e.

Groupe D

Lorient bat Pontivy 2-0 avec un but de Denis Bouanga à la 92^e. Le milieu de terrain était titulaire, tandis que son frère aîné, Didier, est entré à la 70^e.

Nantes et Jules Iloki, titulaire, battent le Stade Bordelais de Ted Lavie (1-0). Le milieu bordelais a cédé sa place à la 62^e.

CFA 2

Groupe F

Hugo Konongo et la réserve de Clermont battent Pontarlier (3-0).

Dolan Bahmboula n'était pas dans le groupe de Nancy, vainqueur à Schiltigheim (1-2).

Groupe G

Premier but de la saison pour Thernand Bakouboula qui égalise pour Echirrolles, qui s'incline finalement 3-4. L'ancien Grenoblois a également obtenu un bon coup-franc sur le deuxième but de son équipe.

Grèce, 1^{re} journée, 1^{re} division

Delvin Ndinga et l'Olympiakos le Pirée débutent la saison par un succès face au Niki Volos (3-1). Titulaire au sein d'un milieu à cinq éléments, Ndinga a joué toute la rencontre.

Bernard Itoua est resté sur le banc lors de la défaite du FC Plataniyas sur le terrain de l'Atromitos (0-1). Arrivé en cours de préparation estivale, fin juillet, l'ancien Auxerrois devra gagner sa place de titulaire, au même titre que l'ancien gardien de Bordeaux, Kévin Olimpia ou l'ancien Brestois Ousmane Coulibaly.

Camille Delourme